

Migration et la transformation des rapports sociaux de sexe au sein des couples : le cas
des migrants Haïtiens au Québec.

Olrice Fortin

Thèse soumise à l'Université d'Ottawa dans le cadre des exigences du programme de

Maîtrise ès arts en sociologie

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Faculté des sciences sociales

École d'études sociologiques et anthropologiques

© Olrice Fortin, Ottawa, Canada, 2025

DÉDICACE

Cette thèse est dédiée à la mémoire de ma mère, Marceline Marcelin pour avoir payé au prix de sa vie les sacrifices qu'elle a consentis pour l'éducation de ses enfants. Cette thèse est également dédiée à mon père Otène Fortin qui a travaillé sans relâche pour que nous puissions avoir accès à l'éducation. Finalement, elle est dédiée à ma chère fille Danaé K. Fortin qui a accepté de passer de précieuses années de son enfance sans la présence de son père.

Remerciements

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à mon directeur de thèse, le professeur Abdoulaye Gueye, Ph. D, pour son soutien indéfectible et les sacrifices considérables qu'il a consentis pour m'encadrer tout au long de mon étude à l'université d'Ottawa, en particulier durant la rédaction de cette thèse. Son expertise, ses conseils avisés et sa patience ont été des piliers essentiels à la réalisation de ce travail. Je remercie également les autres membres du comité de thèse, la Professeure Mireille McLaughlin et le Professeur Scott Simon pour leur précieux conseils.

Mes remerciements chaleureux vont également à ma famille qui m'a soutenu sans relâche, tant moralement que matériellement. Je pense notamment à mon père, Otène Fortin, à ma fille Danaé K. Fortin, à ma compagne Tatchana Pamphile, à mes frères et sœurs, Ollin Fortin, Fortilus Fortin, Marianne Fortin, Rose Claire Lourdes Fortin, Rose Darline Fortin, ainsi qu'à ma nièce, Micaela S. Noelsaint, et aussi à Tarah Pamphile. Leur affection et leur encouragement ont été une source de motivation inestimable.

Je souhaite aussi remercier mes amis et collègues pour leur soutien constant et leurs précieux encouragements tout au long de cette aventure académique. Je pense particulièrement à : Rose Danie Voltaire, Jean Bernard Vendredi, Patrice Volcy, Widly Victor, Immaculène Jean-Louis, Yrmine Remy, Stéphanie Paul, Marc Henry Pierre, Gerald Motoban, Pierre Jameson Beauséjour, Riguender Util, Lorina Alfred, Fritzson Lalane, Wesner Noël, Mardochée Gédéon, Wilkenson Jules, Rimsky Antoine, Jacob Antoine.

Enfin, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à toutes les professeures et tous les professeurs de l'Université d'Ottawa pour leur encadrement. Un remerciement spécial aux participants de cette étude et toutes autres personnes qui ont rendu possible ce projet.

Abstract

This study examines the transformation of gender relations within Haitian immigrant couples in Quebec. It focuses on how men deal with these changes. Qualitative method was used to carry out this study. Semi-structured interviews were carried out accordingly. The results reveal that men adopt a dual strategy to cope with the reality of the reception context. They oscillate between adaptation and resistance. On the one hand, they adapt by increasing their participation in household chores, sharing economic responsibilities, and adopting a collaborative approach in making financial decisions. On the other hand, they resist by maintaining certain traditional norms, such as the reluctance to perform specific domestic tasks or the desire to preserve their role as primary provider. This tension reflects a complex reconfiguration of gender relations within couples, where traditional norms inherited from the Haitian context coexist with more egalitarian practices influenced by the Quebec context.

Pierre Bourdieu's theory of male domination and Connell's concept of hegemonic masculinity provided the analytical framework for understanding this dynamic. In the original context, hegemonic masculinity was characterized by a gendered division of labor in which men dominated the economic and decision-making spheres, while women assumed domestic tasks. In the migratory context, this masculinity is questioned and readapted, men navigating between preserving their traditional influence and adopting more egalitarian practices.

In short, Haitian immigrant men living in Quebec do not entirely renounce to male dominance but adapt to the realities of the host context. This study highlights the complexity of gender transformations in a migratory context marked by the meeting of traditional and new dynamics.

Résumé

Cette étude examine la transformation des rapports sociaux de sexe au sein des couples haïtiens immigrés au Québec. Elle se focalise sur la façon dont les hommes gèrent ces changements. La méthode qualitative a été mise à profit pour réaliser cette étude. Des entretiens semi-directifs ont été réalisés en conséquence. Les résultats révèlent que les hommes adoptent une double stratégie pour faire face à la réalité du contexte d'accueil. Ils oscillent entre adaptation et résistance. D'une part, ils s'adaptent en augmentant leur participation aux tâches ménagères, en partageant les responsabilités économiques et en adoptant une approche collaborative dans la prise de décisions financières. D'autre part, ils résistent en maintenant certaines normes traditionnelles, comme la réticence à accomplir certaines tâches domestiques ou la volonté de préserver leur rôle de pourvoyeur principal. Cette tension reflète une reconfiguration complexe des rapports sociaux de sexe au sein des couples, où les normes traditionnelles héritées du contexte haïtien coexistent avec des pratiques plus égalitaires influencées par le contexte québécois.

La théorie de la domination masculine de Pierre Bourdieu et le concept de masculinité hégémonique, développé par Connell, ont servi de cadre d'analyse pour comprendre cette dynamique. Dans le contexte d'origine, la masculinité hégémonique se caractérisait par une division genrée du travail dans le cadre de laquelle les hommes dominaient les sphères économiques et décisionnelles, tandis que les femmes assumaient les tâches domestiques. Dans le contexte migratoire, cette masculinité est remise en question et réadaptée, les hommes naviguant entre la préservation de leur emprise traditionnelle et l'adoption de pratiques plus égalitaires.

En somme, les hommes immigrants haïtiens installés au Québec ne renoncent pas entièrement à la domination masculine, mais s'adaptent aux réalités du contexte d'accueil. Cette étude met

en lumière la complexité des transformations de genre dans un contexte migratoire marqué par la rencontre de dynamiques traditionnelles et nouvelles.

Listes des sigles et acronymes

MSPP : Ministère de la Santé Publique et de la Population

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

RSS : Rapports Sociaux de Sexe

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

Table des matières

1	Introduction générale.....	1
1.1	Le phénomène de la migration internationale.....	2
1.2	Migration internationale et relations conjugales.....	3
1.3	Justification de la recherche.....	5
1.4	Revue de littérature.....	7
1.4.1	Les couples d’immigrants haïtiens et la transformation des dynamiques de genre.....	7
1.4.2	Migration et transformation des dynamiques de genre dans d’autres contextes	10
1.4.2.1	Bilan de la revue de littérature.....	13
1.5	Objectifs.....	14
1.6	Question de Recherche	14
2	Repères théorico-conceptuels	15
2.1	La domination masculine.....	15
2.2	La masculinité hégémonique	16
2.3	Sexe et genre.....	19
2.4	Les rapports sociaux de sexe	20
2.5	Le travail domestique	21
2.6	Le couple	22
3	Cadre Méthodologique	25
3.1	Méthode de recherche.....	25
3.2	Technique de recherche	26
3.3	Echantillon.....	26
3.4	Déroulement de la collecte et de l’analyse des données.....	29
4	Contexte historique de la migration haïtienne au Québec.....	32
4.1	Le contexte haïtien.....	32
4.1.1	Crise économique et sociale en Haïti	33

4.1.2	Crise politique en Haïti.....	35
4.1.3	Catastrophes naturelles.....	36
4.1.4	Les périodes charnières de la migration haïtienne du Québec	37
4.2	Le contexte québécois	38
4.2.1	Transformations politiques.....	38
4.2.2	Transformations économiques.....	40
4.2.3	Changement de politique migratoire	41
4.2.4	Transformations sociales.....	42
5	Les couples haïtiens au regard d'une perspective de genre	45
5.1	La prise de décision	46
5.1.1	Les décisions de gestion des tâches ménagères, une affaire de femme.....	47
5.1.2	Les décisions de gestion des ressources financières et concertation au sein du couple	48
5.2	Le travail domestique	49
5.2.1	Les tâches ménagères	50
5.2.2	Soin et éducation des enfants	53
5.2.3	La participation ou l'aide des hommes.....	54
5.2.4	Perception de la participation des hommes	55
6	Les couples de migrants Haïtiens : entre reproduction/transformation des rapports sociaux de sexe et la réaction des hommes.....	57
6.1	Reproduction des dynamiques de genre dans le contexte post migratoire	57
6.1.1	La prise de décision et la sphère domestique	57
6.1.2	Les femmes, responsables ultimes des tâches ménagères	59
6.1.3	Les femmes, principales responsables des soins des enfants	60
6.2	Transformation des dynamiques de genre dans le contexte post migratoire	61
6.2.1	Les décisions de dépense et consensus au sein des couples	61
6.2.2	Du rôle de pourvoyeur masculin exclusif, au rôle de pourvoyeur partagé.....	63
6.2.3	Une approche moins inégalitaire de la répartition du travail domestique	65
6.2.4	Les mécanismes explicatifs du changement de dynamique de genre dans les couples	66
6.2.4.1	Le marché de l'emploi.....	66

6.2.4.2	La perte des supports extérieurs dans les tâches ménagères.....	67
6.2.4.3	L'influence du contexte socioculturel	68
6.3	Transformation des dynamiques de genre et réponse des conjoints masculins	68
6.3.1	Adaptation des hommes à la réalité du contexte d'accueil.....	69
6.3.2	Résistance au changement.....	70
	Conclusion générale	73
	Références biographiques.....	78

1 Introduction générale

Cette thèse entend contribuer aux débats scientifiques portant sur les transformations des dynamiques de genre au sein des relations conjugales en contexte migratoire. Plus spécifiquement, elle cherche à analyser les réponses des hommes migrants haïtiens établis au Québec face aux mutations des rapports sociaux de sexe et à la redistribution des rôles traditionnels. La problématique centrale de cette recherche s'articule autour de la question suivante : Comment les hommes migrants haïtiens hétérosexuels vivant au Québec répondent-ils aux transformations des rapports sociaux de sexe et de la distribution du travail domestique au sein de leur couple ?

Pour mener à bien cette recherche, nous avons mobilisé la théorie de la domination masculine de Pierre Bourdieu et le concept de masculinité hégémonique comme cadre théorique central, cela permet d'analyser la reproduction et les transformations des rapports de genre et les réactions des hommes migrants haïtiens face à ces mutations. Sur le plan méthodologique, une approche qualitative a été privilégiée. Nous avons fait le choix d'une étude de cas pour recueillir des données approfondies. L'analyse thématique a ensuite été utilisée pour traiter et interpréter les données collectées.

Cette thèse est structurée en six chapitres. Le premier chapitre expose la problématique de recherche et propose une revue de la littérature existante sur les dynamiques de genre en contexte migratoire. Le deuxième chapitre présente le cadre d'analyse, en mettant l'accent sur la masculinité hégémonique, et définit les concepts clés mobilisés dans cette étude. Le troisième chapitre détaille la méthodologie adoptée, incluant les choix épistémologiques, les techniques de collecte de données et les outils d'analyse. Le quatrième chapitre explore le contexte de l'étude, en situant les

enjeux migratoires entre Haïti et Québec. Le cinquième chapitre analyse les dynamiques de genre en Haïti, en mettant en lumière les normes et pratiques traditionnelles qui influencent les rapports sociaux de sexe. Quant au sixième chapitre, il examine les transformations des dynamiques de genre au sein des couples immigrants haïtiens vivant au Québec, avec une focalisation sur les réactions des hommes face aux mutations des rôles genrés. Cette structure permet d’offrir une analyse des enjeux liés à la transformation des rapports de genre en contexte migratoire.

1.1 Le phénomène de la migration internationale.

La migration internationale est définie comme le « mouvement de personnes quittant leur pays d’origine ou de résidence habituelle pour s’établir, de manière permanente ou temporaire, dans un autre pays » (Perruchoud, 2007). Ce phénomène, qui touche une part considérable de la population mondiale, reste un enjeu majeur à l’échelle globale. Selon les dernières estimations des Nations unies, le nombre de migrants internationaux atteindrait 281 millions en 2024, soit environ 3,6 % de la population mondiale (McAuliffe & Oucho, 2024). Historiquement, les flux migratoires les plus importants ont principalement orienté les populations des pays moins prospères vers ceux offrant de meilleures opportunités économiques, sociales ou politiques (King, 2011). Cette dynamique reflète les disparités socio-économiques entre les régions du monde et souligne la nécessité de comprendre les défis et les impacts de ces mouvements de population.

Le Canada, l’un des pays les plus industrialisés au monde, est une destination prisée pour de nombreux immigrants en quête de meilleures opportunités. En 2021, le nombre de résidents issus de l’immigration s’élevait à 8,3 millions, représentant ainsi 23 % de la population totale du pays (Statistique Canada, 2022). Parmi ces immigrants se trouve une communauté haïtienne

significative, estimée entre 100 000 et 130 000 personnes (Alix, 2017). La majorité d'entre eux sont établis dans la province du Québec, avec une concentration notable à Montréal (Icart, 2006). À leur arrivée, ces immigrants sont confrontés à de nouvelles réalités sociales, culturelles et structurelles qui remettent souvent en question certains aspects de leur culture d'origine, notamment les dynamiques de genre au sein des couples (Duval, 1991). Cette étude vise à explorer et à comprendre comment les couples haïtiens établis au Québec s'adaptent à ces transformations, en examinant les ajustements et les négociations par le truchement desquels ils tentent de redéfinir leurs rôles et leurs relations dans ce contexte migratoire.

1.2 Migration internationale et relations conjugales

Dans de nombreuses sociétés, les rôles au sein des couples et des familles sont traditionnellement marqués par une division genrée du travail : les femmes se chargent principalement de la sphère reproductive, tandis que les hommes endossent le rôle de pourvoyeur économique (Kergoat, 2001). Comme le souligne Puech (2005, p. 176), « à l'orée du XXI^e siècle, les activités domestiques sont toujours essentiellement assurées par les femmes ». Cependant, depuis plusieurs décennies, ce modèle traditionnel a subi d'importantes transformations, entre autres, dans les sociétés occidentales où les dynamiques de genre ont évolué pour redéfinir les responsabilités et les attentes au sein des couples (Hernandez, 2007). Ces changements ne concernent pas uniquement les sociétés d'accueil, elles touchent également les communautés immigrantes. Plusieurs études menées dans divers contextes montrent que les dynamiques conjugales sont progressivement redéfinies au sein de ces communautés, avec une réduction des inégalités liées à la répartition du travail domestique (Dia, 2014 ; Havlin, 2015 ; Rigoni, 2001).

Dans le contexte québécois, plusieurs études mettent en évidence une tendance significative à la

redéfinition des rapports sociaux de sexe au sein des couples immigrants haïtiens (Constant, 2020 ; Michel, 2021). Ces recherches révèlent que les femmes jouent un rôle de plus en plus actif dans la stabilité économique du ménage, tandis que les hommes s'impliquent davantage dans les tâches domestiques, ce qui remet ainsi en question les rôles traditionnels. Par ailleurs, d'autres études montrent que la domination masculine dans la prise de décision au sein des familles haïtiennes de Montréal a progressivement disparu, laissant place à une dynamique conjugale plus démocratique ou complémentaire (Kimlzuka & Taniguchi, 1986). Ces évolutions témoignent d'une certaine transformation des structures familiales et des relations de genre, influencée par la réalité du contexte migratoire.

Des auteurs tels que Meintel et al. (1985) offrent pour leur part une analyse moins optimiste de la situation des migrantes haïtiennes. Selon eux, ces femmes sont confrontées à une « nouvelle double journée de travail » ; elles doivent concilier emploi salarié et responsabilités domestiques. Bien qu'elles contribuent de manière significative aux revenus du ménage, elles continuent d'assumer l'essentiel des tâches domestiques, car la participation de leurs conjoints à ces activités reste limitée. Cette lecture met en lumière une réalité contrastée, où les avancées en matière d'égalité de genre coexistent avec la persistance de rôles traditionnels. Ainsi, il existe une certaine divergence entre les auteurs quant au degré de transformation des dynamiques conjugales, reflétant la complexité et la variabilité des expériences vécues par les couples immigrants haïtiens.

Tout de même, on peut retenir que ces études menées sur cette problématique révèlent une évolution des rapports sociaux de sexe au sein des couples. Ces recherches soulignent une redistribution progressive des rôles, où les femmes assument des responsabilités de plus en plus significatives dans la production économique du ménage, tandis que les hommes s'impliquent,

bien que de manière souvent limitée, dans les tâches domestiques et les responsabilités familiales. Toutefois, un aspect crucial reste relativement peu exploré : la manière dont les hommes répondent à ces transformations. Nous pensons que cet aspect mérite d'être approfondi, car il permet de mieux comprendre les résistances et les compromis qui accompagnent ces redéfinitions des rôles genrés. Une analyse approfondie des réactions masculines pourrait éclairer les mécanismes par lesquels les normes traditionnelles de masculinité sont négociées, contestées ou réinterprétées dans un contexte migratoire, offrant ainsi une vision plus complète et nuancée des transformations en cours au sein des couples haïtiens établis au Québec.

1.3 Justification de la recherche

La justification d'un problème de recherche consiste à expliquer sa pertinence sur les plans épistémologique, personnel et social. Tel est l'objectif de cette section.

Tout d'abord, sur un plan personnel, mon intérêt pour la problématique du changement des rapports sociaux de sexe au sein des familles haïtiennes vivant au Québec s'est progressivement forgé à travers une observation attentive du quotidien de certains couples. Cette curiosité intellectuelle et humaine a été particulièrement éveillée lorsque j'ai remarqué, de manière récurrente, des hommes immigrants haïtiens s'engager activement dans des tâches domestiques et des responsabilités familiales au Québec, alors que ces mêmes pratiques semblaient absentes ou marginales dans le contexte socioculturel haïtien d'origine. Cette transformation ainsi que les ajustements qu'elle implique, ont suscité en moi une série de questionnement sur les mécanismes et sur l'influence de ces changements sur les dynamiques de genre au sein des couples. Comment ces hommes en viennent-ils à redéfinir leur rôle au sein du foyer ? Quels sont les facteurs socioculturels, économiques et contextuels qui influencent cette réorganisation des dynamiques

familiales ? C'est donc à partir de ces interrogations, nourries par des observations concrètes et des échanges informels, que s'est construite ma volonté d'explorer plus en profondeur cette problématique, afin de mieux comprendre les processus de transformation des rapports sociaux de sexe dans un contexte migratoire.

Ensuite, sur le plan épistémologique, l'ambition de cette thèse, bien que modeste, est de contribuer de manière significative à l'enrichissement des connaissances scientifiques et à la compréhension approfondie de la problématique complexe du changement des rapports sociaux de sexe, particulièrement dans le contexte spécifique de la migration. Nous aspirons à participer activement à la construction d'une base de connaissances solides et rigoureuses, qui permettra d'analyser et de documenter les mécanismes par lesquels ces rapports sociaux de sexe sont négociés, réinterprétés et transformés entre les hommes et les femmes haïtiens vivant au Québec. Cette démarche vise à éclairer les dynamiques interpersonnelles, les tensions, les compromis et les adaptations qui émergent dans ce contexte migratoire, tout en tenant compte des influences culturelles, historiques et socio-économiques qui façonnent ces interactions. En ce sens, notre contribution cherche à ouvrir de nouvelles perspectives analytiques pour mieux appréhender les enjeux de genre dans les communautés diasporiques.

Finalement, sur le plan social, nous sommes convaincus qu'une compréhension approfondie et nuancée de l'évolution des rapports sociaux de sexe, ainsi que de ses implications complexes au sein des couples haïtiens, permettra d'orienter, lorsque cela s'avérera nécessaire, la prise de décision éclairée et réfléchie en matière de politiques publiques et de mesures d'accompagnement adaptées. Une telle approche contribuerait à renforcer l'équité, à promouvoir l'égalité des genres et à soutenir les familles dans leur diversité, tout en tenant compte des spécificités culturelles et

socio-économiques des communauté immigrantes haïtiennes.

1.4 Revue de littérature

Les rapports sociaux de genre, c'est-à-dire les relations et dynamiques de pouvoir entre les genres constituent un paramètre fondamental de l'expérience migratoire des couples d'immigrants. Cette revue de littérature explore les travaux qui ont analysé la transformation des rapports sociaux de sexe en contexte migratoire à la fois dans la communauté haïtienne du Québec et dans d'autres contextes.

1.4.1 Les couples d'immigrants haïtiens et la transformation des dynamiques de genre

Les études abordant la question de la transformation des rôles de genre au sein des couples d'immigrants haïtiens du Québec sont rares. Celles que nous avons pu consulter ont révélé que l'immigration entraîne une redéfinition des rôles de genre au sein des couples. Les femmes, bénéficiant d'un plus grand accès à l'emploi, voient leur rôle économique au sein du ménage se renforcer, tandis que les hommes font l'expérience d'une augmentation de leur implication dans le travail domestique (Constant, 2020 ; Kimlzuka & Taniguchi, 1986 ; Michel, 2021).

L'étude de Kimlzuka et Taniguchi (1986), intitulé « Structure familiale et pouvoir conjugal dans les familles haïtiennes de Montréal », explore les transformations de la structure familiale, en particulier la répartition du pouvoir conjugal au sein des couples haïtiens établis à Montréal. Cette étude analyse plus particulièrement les mécanismes de prise de décision au sein de ces couples et compare ses résultats à ceux d'autres recherches menées sur des couples haïtiens vivant en Haïti. Les conclusions de cette étude révèlent une différence notable : contrairement aux recherches qui

mettent en avant la domination du mari dans les couples haïtiens en Haïti, « les familles haïtiennes de Montréal ayant participé à l'enquête présentent un modèle égalitaire de structure familiale, selon l'indice numérique de pouvoir conjugal » (Kimlzuka & Taniguchi, 1986, p. 156). Les auteurs attribuent cette égalité à deux facteurs principaux : soit les conjoints prennent les décisions de manière conjointe, soit chacun prend un nombre équivalent de décisions, reflétant ainsi une dynamique de pouvoir plus équilibrée. Cette évolution suggère une adaptation des structures familiales haïtiennes dans le contexte migratoire montréalais, marquée par une plus grande collaboration entre les partenaires.

Dans sa thèse de maîtrise, Constant (2020) examine l'influence de la condition immigrante sur le rapport au travail des Haïtiens établis au Canada. Il met en lumière les multiples impacts de cette condition sur les migrants haïtiens, soulignant que « ces migrants vivent la non-reconnaissance des diplômes et des expériences professionnelles prémigratoires comme une perte de leur personnalité... » (Constant, 2020, p. 106). Cette non-reconnaissance de leurs qualifications entraîne leur déqualification sociale, les contraignant à occuper des emplois qui ne reflètent pas leurs compétences ni leur valeur dans la division sociale du travail du pays d'accueil (Constant, 2020). Cette situation de déclassement professionnel fragilise particulièrement le conjoint au sein du couple, affectant sa position et son rôle au sein de la famille.

Constant (2020) observe que cette nouvelle configuration conduit à une redéfinition des rapports sociaux de sexe au sein des couples. Il précise que « la condition migrante engendre des changements dans les rapports de pouvoir et la division sexuelle du travail, favorisant une tendance vers l'égalisation des rôles familiaux et de l'autorité..., sans pour autant remettre totalement en cause les structures patriarcales et patrifocales du lien conjugal » (Constant, 2020,

p. 92). Ainsi, bien que la migration puisse introduire des dynamiques plus égalitaires, elle ne parvient pas à effacer complètement les traditions patriarcales qui continuent d'influencer les relations conjugales.

Michel (2021), dans sa thèse de maîtrise, observe que parmi les couples d'étudiants qu'il a interrogés, le conjoint est généralement celui qui détient le permis d'études, tandis que la conjointe accompagnatrice détient un permis de travail. Cette configuration particulière, selon l'auteur, favorise une redéfinition des rôles sociaux de sexe au sein des couples, car les conjointes deviennent des soutiens économiques essentiels pour la famille. L'auteur souligne cette dynamique en ces termes :

Au fil des analyses effectuées dans le chapitre V sur les dynamiques conjugales en contexte migratoire, nous avons pu constater que les rôles de sexe au sein des couples tendaient à se transformer. Ces changements découlent du fait que ce sont les femmes, les conjointes titulaires de permis de travail, qui assument la charge économique du foyer dans le contexte canadien (Michel, 2021, p. 141).

Cette situation illustre comment la migration peut bouleverser les rôles traditionnels, en permettant aux femmes de jouer un rôle central dans le maintien économique du ménage, tout en modifiant les dynamiques de pouvoir au sein du couple.

Les études portant sur cette thématique au sein de la communauté haïtienne du Québec ne parviennent pas toujours à des conclusions consensuelles/unanimes. Meintel et al (1985) se sont penchés sur les difficultés rencontrées par les femmes migrantes pour concilier travail salarié et travail domestique. Selon ces auteurs, la majorité des migrantes ayant participé à leur étude avaient déjà l'expérience de ce qu'elles appellent la « double journée » de travail avant leur migration. En effet, elles devaient déjà jongler entre une activité rémunératrice et les responsabilités

domestiques. Cependant, elles bénéficiaient alors du soutien d'autres femmes pour les aider dans les tâches ménagères, grâce à des réseaux de solidarité communautaire.

La migration au Québec vient bouleverser cet équilibre. La nucléarisation de la famille et la perte du soutien communautaire privent ces femmes de l'aide qu'elles recevaient auparavant. Bien qu'elles continuent de devoir concilier travail salarié et travail domestique, leur journée de travail s'allonge considérablement, car la participation des conjoints aux tâches domestiques reste limitée. Comme le soulignent les auteurs : « lorsqu'elle se produit, la participation masculine se limite le plus souvent à certaines tâches bien spécifiques — le plus souvent surveiller les enfants lorsque la mère travaille à l'extérieur — et est souvent décrite comme une “aide” » (Meintel et al., 1985, p. 42). Or le terme d'aide suggère la non-reconnaissance d'une responsabilité ou d'un devoir d'agir. Elle dénote le bénévolat et la générosité. Cette étude met en lumière la persistance des inégalités de genre dans la répartition des tâches domestiques, même dans un contexte migratoire où les rôles traditionnels peuvent être remis en question. Ainsi, bien que la migration puisse engendrer des transformations sociales, elle n'élimine pas totalement les disparités profondément ancrées dans les dynamiques conjugales et familiales.

1.4.2 Migration et transformation des dynamiques de genre dans d'autres contextes

Des études menées dans d'autres contextes confirment également que la migration entraîne des transformations significatives dans les rapports sociaux de sexe. C'est notamment le cas de Havlin (2015), dans un article intitulé « *Shift in social order – shift in gender roles? Migration experience and gender roles* », qui analyse les dynamiques au sein des familles immigrantes originaires d'Europe de l'Est et installées en Allemagne. Selon l'auteur, les femmes jouent un rôle de plus en plus actif dans la prise de décision au sein du ménage, endossent des responsabilités économiques

en tant que pourvoyeuses et gèrent les relations entre la famille et les institutions officielles. Parallèlement, les hommes s'impliquent davantage dans les soins aux enfants et les tâches domestiques, marquant ainsi une redistribution des rôles traditionnels.

Rigoni (2001), pour sa part, a mené une étude intitulée « Migration et mutation des rapports familiaux. Le cas des femmes originaires de Turquie ». Cette recherche, réalisée dans le contexte européen, révèle une perturbation des valeurs traditionnelles et une remise en question du pouvoir masculin au sein des familles turques établies en Europe occidentale. L'auteure observe que la migration provoque une redéfinition des dynamiques familiales, notamment à travers une renégociation de la distribution des rôles entre les conjoints. Cette transformation témoigne d'une adaptation aux réalités sociales et économiques du pays d'accueil, où les rôles de genre tendent à évoluer vers une plus grande égalité, bien que cette transition s'accompagne souvent de tensions et de résistances liées aux normes culturelles préexistantes. Ainsi, Rigoni (2001) illustre comment la migration peut agir comme un catalyseur de changements dans les structures familiales et les rapports de pouvoir.

L'étude de Dia (2014) auprès des immigrants sénégalais vivant en France révèle que les migrations internationales contribuent à une autonomisation croissante des femmes, tant dans le pays d'accueil qu'au Sénégal. Cependant, l'auteur souligne que les arrangements conjugaux restent hétérogènes, c'est-à-dire qu'ils varient significativement d'un couple à l'autre. Selon Dia (2014), les dynamiques conjugales sont largement influencées par les ressources dont dispose chaque conjoint, notamment leur niveau d'éducation et leur capital social familial. Ces facteurs jouent un rôle déterminant dans la répartition des rôles et des responsabilités au sein du couple, ainsi que dans les négociations autour des rapports de pouvoir. Ainsi, bien que la migration

puisse favoriser une plus grande autonomie des femmes, elle ne conduit pas à une uniformisation des modèles conjugaux, reflétant plutôt la diversité des trajectoires individuelles et des contextes sociaux.

Certaines études sur la question adoptent une perspective plus nuancée. C'est le cas de l'étude de Carriero (2021) qui souligne que les migrants apportent avec eux des éléments culturels de leur pays d'origine, lesquels peuvent contribuer à perpétuer les déséquilibres dans les rapports de pouvoir et la répartition des tâches domestiques au sein des couples. Cependant, l'auteur prend soin de relativiser cette position en insistant sur le fait que la culture d'origine ne constitue pas une « prison ». En d'autres termes, bien que les traditions et les normes culturelles jouent un rôle important dans la manière dont les rôles de genre sont négociés, elles ne déterminent pas de manière rigide les dynamiques conjugales. Les migrants sont également influencés par le contexte social et économique du pays d'accueil, ce qui peut conduire à des adaptations et à des transformations progressives des rôles traditionnels. Ainsi, Carriero (2021) met en avant l'idée que les dynamiques conjugales en contexte migratoire résultent d'une interaction complexe entre héritage culturel et influences du contexte d'accueil, ouvrant la voie à des évolutions variées et parfois contradictoires.

Dans cette lignée, Xhaho et al. (2021) montrent que les femmes albanaises vivant en Grèce ont tendance à assumer davantage le rôle de pourvoyeuses principales de la famille, en particulier dans le contexte de la crise économique qui a frappé ce pays. Les hommes, plus touchés par le chômage, s'impliquent un peu plus dans les tâches domestiques, tandis que les femmes occupent des emplois pour soutenir financièrement le ménage. Cependant, les auteurs soulignent que « la division sexuelle du travail et les hiérarchies de genre au sein du ménage sont souvent restées

les mêmes » [notre traduction] (Xhaho et al., 2021, p. 1445). Cette observation indique une réalité complexe : bien que les circonstances économiques puissent conduire à des ajustements temporaires dans les rôles traditionnels, les structures profondes des rapports de genre et les attentes culturelles persistent souvent, limitant ainsi une transformation durable et égalitaire.

1.4.2.1 Bilan de la revue de littérature

Cette revue de littérature explore les transformations des rapports sociaux de sexe et des dynamiques conjugales en contexte migratoire, en s'appuyant sur des études menées auprès de diverses communautés. Les travaux de Kimlzuka et Taniguchi (1986) et de Constant (2020) montrent que la migration peut favoriser une plus grande égalité dans la répartition des rôles au sein des couples, notamment grâce à une participation accrue des femmes à l'économie familiale. Cependant, d'autres études, comme celles de Meintel et al. (1985) et de Carriero (2021), soulignent que les normes culturelles d'origine persistent souvent, limitant les changements structurels dans la division du travail domestique et les rapports de pouvoir. Toutefois, cet auteur relativise en précisant que les immigrants sont influencés par le contexte social du pays d'accueil. Rigoni (2001) et Havlin (2015) confirment que la migration peut perturber les valeurs traditionnelles et redéfinir les rôles de genre. Enfin, Xhaho et al. (2021) illustrent comment des facteurs externes, comme une crise économique, peuvent temporairement modifier les rôles sans pour autant bouleverser complètement les hiérarchies de genre établies.

En somme, toutes ces études, à des degrés divers de nuances et de considération, révèlent l'influence de la migration en faveur d'une certaine transformation des rapports sociaux de sexe et de la distribution du travail domestique au sein des couples. Toutefois, elles n'ont pas examiné

la façon dont les hommes réagissent à ces transformations, notamment dans la communauté haïtienne du Québec. En cela réside la pertinence et l'originalité de cette thèse de maîtrise.

1.5 Objectifs

Cette étude a pour objectif de comprendre comment les couples haïtiens hétérosexuels installés au Québec négocient la transformation des rapports sociaux de sexe. Plus spécifiquement, nous voulons comprendre comment les hommes réagissent à l'évolution de la répartition des rôles entre les sexes et à la redistribution du travail domestique au sein des couples.

1.6 Question de Recherche

Pour contribuer à cette littérature sur les mutations des dynamiques de genre au sein du couple, nous avons formulé la question de recherche suivante : Comment les hommes migrants haïtiens hétérosexuels installés au Québec répondent-ils aux transformations des rapports sociaux de sexe et de la distribution du travail domestique au sein de leur couple ?

2 Repères théorico-conceptuels

Cette thèse propose un cadre théorique combinant la théorie de la domination masculine de Pierre Bourdieu et le concept de masculinité hégémonique de Raewyn Connell. Ce chapitre présente ces deux approches ainsi que les concepts clés de l'étude.

2.1 La domination masculine

Dans son ouvrage intitulé *La Domination masculine*, Pierre Bourdieu (1998) propose une analyse sociologique des rapports sociaux de sexe, en s'appuyant sur des recherches ethnographiques menées en Kabylie (Algérie) dans les années 1960. Il met en lumière les mécanismes sociaux et symboliques qui produisent, reproduisent et légitiment la domination des hommes sur les femmes — c'est-à-dire la domination masculine. Cette dernière se perpétue par le biais de l'intériorisation par hommes et femmes de ce que Bourdieu appelle des « habitus » qui informent leurs pratiques sociales (Bourdieu, 1998). À cet égard Bourdieu précise :

« Les divisions constitutives de l'ordre social, et plus précisément les rapports sociaux de domination et d'exploitation institués entre les genres, s'inscrivent dans deux classes d'habitus différentes, sous la forme d'hexis corporelles opposées et complémentaires, ainsi que de principes de vision et de division conduisant à classer toutes les choses du monde et toutes les pratiques selon les distinctions réductibles à l'opposition entre le masculin et le féminin » (Bourdieu, 1998, p. 36).

Le concept d'« habitus » est central dans l'analyse bourdieusienne des rapports sociaux de genre. Il désigne un « système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs des pratiques et des représentations » (Bourdieu, 1980, p. 88). L'habitus constitue le mécanisme qui assure la reproduction durable de domination masculine (Bourdieu, 1998). À ce titre, cette dernière s'impose comme une forme de « violence

symbolique », car elle se perpétue à travers l'acceptation inconsciente par les individus des deux sexes d'un ordre social hiérarchisé entre homme et femme (Bourdieu, 1998).

Pour Bourdieu (1998), les relations conjugales constituent l'un des lieux privilégiés de manifestation de la domination masculine, notamment par le biais de la division sexuée du travail. De ce fait, dans le cadre de cette étude portant sur l'évolution des dynamiques conjugales dans un contexte migratoire, la domination masculine peut nous aider à comprendre comme les pratiques de genre au sein des couples se reproduisent. Cette approche est utilisée en complémentarité avec le concept de masculinité hégémonique qui est utilisé pour saisir essentiellement la transformation des dynamiques de genre au sein des couples.

2.2 La masculinité hégémonique

Pour réaliser cette étude, nous mobilisons la notion de masculinité hégémonique, qui est le concept central de l'analyse des rapports de genre de Raewyn Connell (Demetriou, 2015). Ce concept a été développé dans les années 1980 par la sociologue australienne afin de comprendre les rapports de pouvoir entre les genres ainsi que la possibilité de changement qu'ils impliquent (Demetriou, 2015). La masculinité hégémonique se définit comme « une configuration de pratiques [...] qui permet à la domination masculine de se perpétuer » (Connell et al., 2015, p. 155). Autrement dit, elle est ce qui maintient la domination des hommes et la subordination des femmes (Demetriou, 2015). Cette forme de masculinité est également appelée « masculinité dominante » ou « masculinité idéalisée » (Azadi, 2023). Elle est considérée comme « la façon actuellement la plus reconnue d'être un homme » (Connell et al., 2015, p. 155). Elle valorise des caractéristiques telles que « l'hétérosexualité, l'habileté athlétique, la force physique, le courage, la condition physique, la compétitivité, l'autonomie et le contrôle des émotions » (Bergheul et

al., 2024, p. 4)

L'élément fondamental de la masculinité hégémonique est l'oppression des femmes par les hommes (Donaldson, 1993). Toutefois, dans le contexte occidental, le concept ne se définit pas uniquement par cette seule dimension. Il faut également l'appréhender en tenant compte du rapport de subordination qu'il exerce sur d'autres formes de masculinités, comme la « masculinité complice », la « masculinité subordonnée » et la « masculinité marginalisée » (Demetriou, 2015). La masculinité complice évoque la situation des hommes qui ne se comportent pas selon le modèle hégémonique de la masculinité, mais bénéficient de la « dividende patriarcale » (Demetriou, 2015). La masculinité dite subordonnée fait référence à la masculinité des hommes homosexuels (Demetriou, 2015). La masculinité « marginalisée » désigne la masculinité des hommes racisés et de ceux des classes ouvrières, dans un rapport hiérarchisé à la masculinité des groupes dominants (Demetriou, 2015). Selon Connell, les masculinités subordonnées et marginalisées n'influencent pas la formation du modèle dominant. En d'autres termes, la masculinité hégémonique exclut les hommes racisés et ceux des classes ouvrières, comme l'a souligné Donaldson (1993).

Cette formulation du concept a valu à Connell certaines critiques. Pour certains, la masculinité hégémonique, telle que présentée, se caractérise par une pratique essentiellement ancrée dans des valeurs blanches, occidentales et hétérosexuelles (Demetriou, 2015). Demetriou, soutient au contraire que la masculinité hégémonique « est en réalité un bloc, masculin et hybride, composé de pratiques et d'éléments hétérosexuels comme gais, blancs comme noirs » (Demetriou, 2015, p. 10).

Confronté aux critiques, Connell a elle-même souhaité revisiter le concept. Elle précise qu'il

existe plusieurs formes de masculinité hégémonique (Connell et al., 2015). Pour elle, il existe une masculinité hégémonique globale qui influence les autres masculinités régionales et locales (Connell et al., 2015). Les masculinités hégémoniques globales sont celles qui sont promues dans « les arènes transnationales, qui relèvent de la politique internationale, du monde des affaires et des médias transnationaux » (Connell et al., 2015, p.178). Au niveau local, la masculinité se construit « dans les arènes que forment les interactions en face-à-face au sein des familles, des organisations et des communautés proches [...] » (Connell et al., 2015, p.178). Au niveau régional, il s'agit de la masculinité hégémonique construite à l'échelle de la culture d'une société (Connell et al., 2015). De nombreuses études ont utilisé la masculinité hégémonique pour étudier les pratiques de genre dans les sociétés non occidentales ou les communautés d'origine non occidentale (Azadi, 2023 ; Bergheul et al., 2024). Il importe de préciser qu'elle se manifeste également « chez ceux qui évoluent dans des contextes où le rôle de l'homme en tant que principal pourvoyeur de la famille est encore prédominant, notamment dans les sociétés collectivistes » (Bergheul et al., 2024, p. 3).

La masculinité hégémonique n'est pas une pratique figée. Elle est une construction historique qui peut changer en fonction de l'évolution des conditions de sa production (Connell & Messerschmidt, 2005). Lorsque les circonstances l'exigent, « la masculinité hégémonique peut être analysée, distanciée, approuvée, niée, contestée, reproduite, séparée, renoncée, choisie, construite avec difficulté, confirmée, imposée, abandonnée et modernisée » [notre traduction] (Donaldson, 1993, p. 646). Pour Demetriou (2015), c'est ce qu'il s'est produit dans les années 1970, lorsque le patriarcat a été remis en question par l'émergence des mouvements féministes qui luttaient contre la violence domestique. L'auteur souligne que le patriarcat a dû composer avec ces demandes. Il précise : « Le patriarcat a alors dû trouver de nouvelles stratégies de

légitimation, et de nombreux hommes ont dû redéfinir leurs positions, leur pouvoir et les identités masculines qu'ils endossaient dans les sociétés patriarcales » (Demetriou, 201, p. 12).

La pertinence de ce concept pour notre étude réside dans sa capacité à saisir à la fois la reproduction et la transformation des pratiques de genre. En effet, la notion de masculinité hégémonique offre un cadre analytique précieux pour comprendre comment les hommes immigrants haïtiens naviguent entre des contextes structurels et culturels distincts, où les normes de masculinité issues de leur pays d'origine sont souvent remises en question. Ces hommes peuvent se trouver tiraillés entre la nécessité de s'adapter aux réalités de la société d'accueil et le désir de préserver leur identité culturelle et masculine. Ainsi, cette approche nous permet d'explorer les stratégies d'adaptation ou de résistance que ces hommes déploient face à ces transformations. Elle offre donc des clés essentielles pour analyser les dynamiques complexes liées à la reconfiguration des rôles de genre en contexte migratoire.

2.3 Sexe et genre

Le sexe fait généralement référence aux différences biologiques entre les hommes et les femmes (McGeown, Goodwin, Henderson, & Wright, 2012, p. 328). Quant au genre, il renvoie aux différences socialement construites entre les sexes. Pour Kapp (2015, p. 88) le genre se définit comme « le traitement social et culturel issu de la différence entre les sexes (male/femelle) et qui ne dépend pas directement des critères biologiques ». Contrairement au sexe qui serait une donnée biologique, le genre est un construit de l'activité humaine (Demetriou, 2015, p. 10). Dans cette vision, « le genre n'est pas un ensemble fixe de normes sociales qui seraient assimilées et réitérées de façon passive ; il est en fait produit et reproduit en permanence à travers les pratiques sociales » (Demetriou, 2015, p. 12).

Cependant, pour d'autres chercheurs, la distinction entre sexe et genre n'est pas clairement définie (Louis, Eunide, 2007). Certains critiquent la distinction entre les deux concepts et soutiennent que la notion de sexe est aussi socialement construite que celle de genre (Butler, 1990 ; Delphy, 1993). Butler (1990, p. 7), par exemple, souligne que « cette construction appelée "sexe" est aussi culturellement construite que le genre ; en fait, il a peut-être toujours été déjà genre, avec pour conséquence que la distinction entre sexe et genre se révèle ne pas en être une du tout [notre traduction] ». Dans cette perspective, le sexe est également une construction assurant les rapports inégalitaires entre hommes et femmes. Dans le cadre de notre travail, nous utiliserons le concept genre en référence aux différences socialement construites entre hommes et femmes dans une société donnée.

2.4 Les rapports sociaux de sexe

Les rapports sociaux de sexe (RSS) font partie des concepts utilisés en sociologie pour évoquer les rapports de pouvoir et de domination entre hommes et femmes (Gaudron, 2020). La définition suivante permet de saisir plus clairement le concept :

Le rapport social est, au départ, une tension qui traverse le champ social. Ce n'est donc pas quelque chose de réifiable. Cette tension érige certains phénomènes sociaux en enjeux autour desquels se constituent des groupes aux intérêts antagoniques. En l'occurrence, il s'agit ici du groupe social hommes et du groupe social femmes – lesquels ne sont en rien confondables avec la bicatégorisation biologisante mâles/femelles (Kergoat, 2001a, p. 16).

La division sexuelle du travail, est l'enjeu autour duquel tournent les RSS. Cette dernière se caractérise par : « l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive ainsi que, simultanément, la captation par les hommes des fonctions à forte valeur sociale ajoutée (politiques, religieuses, militaires, etc.) » (Kergoat, 2001a, p. 3). Dans cette

forme d'organisation de la société, le travail est organisé selon deux principes : le principe de séparation et le principe de hiérarchisation (Kergoat, 2001). Le premier correspond au fait qu'il y a des travaux assignés aux hommes et d'autres assignés aux femmes. Le second évoque le fait que le travail des hommes est plus valorisé que celui des femmes (Kergoat, 2001). Pour Kergoat, la division sexuelle du travail est socialement construite.

Dans cette étude, la définition de Kergoat orientera notre conception des RSS. En effet, les rapports sociaux de sexe désignent pour nous les rapports de pouvoir et de domination qui se créent entre hommes et femmes et qui sont culturellement construits dans une société donnée. Cette domination s'exerce notamment autour de la division du travail en assignant aux femmes la sphère reproductive et aux hommes la sphère productive. Les rapports sociaux de sexe informent les comportements attendus d'une personne, la façon dont cette personne est perçue et traitée, selon qu'elle soit homme ou femme.

2.5 Le travail domestique

Le travail domestique est défini comme « toutes les productions de biens ou de services destinés à l'autoconsommation de la famille » (Sofer, 1985, p. 136). Selon Sofer, le travail domestique varie dans le temps et dans l'espace. En ce qui concerne les familles urbaines contemporaines des pays industrialisés, « le travail domestique comportera les rubriques habituelles (cuisine, ménage, soins aux enfants, etc...), mais aussi le suivi médical et scolaire de ses membres » (Sofer, 1985, p. 136).

Delphy (2003) établit une distinction entre le travail ménager et le travail domestique. Selon elle, le premier est le travail gratuit effectué « pour la consommation immédiate du ménage » (Delphy, 2003, p. 52). Quant au travail domestique, il englobe en plus du travail ménager :

tout travail gratuit réalisé dans le cadre social – et non géographique – de la maison que j'appelle le travail domestique. Ce mode s'applique à n'importe quelle production. La production peut consister en biens et services vendus par le chef de famille, comme c'est le cas des agriculteurs qui vendent le produit du travail agricole de leur femme, des garagistes et autres artisans, des médecins et autres professions libérales, qui vendent le produit du travail de comptabilité, de secrétariat ou d'accueil de leur femme (Delphy, 2003, p. 52).

Cependant, Delphy a elle-même montré que cette seconde composante du travail domestique tendait à disparaître à cause de l'industrialisation de certaines activités. Elle souligne que : « beaucoup des opérations tendant à transformer les matériaux bruts en produits consommables ont été industrialisées : les opérations qui faisaient autrefois partie des activités du ménage sont maintenant effectuées en dehors de la maison » (Delphy dans (Ladouceur, 1994, p. 71). Selon Ladouceur (1994, p.71), « l'exploitation du travail des femmes ne s'applique plus aux productions destinées au marché, mais touche principalement les productions ménagères et l'élevage des enfants ». En nous appuyant sur les définitions susmentionnées, le travail domestique représente dans le cadre de notre thèse, tout travail non-rémunéré, destiné à l'entretien du ménage. Cela inclut, l'entretien du domicile familial et le soin de ses membres.

2.6 Le couple

Le couple est une notion difficile à cerner parce qu'il demeure une réalité spatio-temporelle changeante (Kaufmann, 2021 ; Smadja, 2011). Kaufmann souligne deux manières différentes de constituer le couple. Le premier modèle repose sur le mariage comme acte fondateur du couple. Ce modèle est selon l'auteur, « de construction historique relativement récente. Son âge d'or se situe au XIXe siècle et il perdure sous ces formes, parfois légèrement vidé de sa substance, jusqu'aux années 1950 » (Kaufmann, 2021, p. 48). Le mariage marquait le passage soudain entre

« le temps de la jeunesse, dans la famille d'origine, et l'entrée dans la vie adulte » (Kaufmann, 2021, p. 49).

Dans le second modèle, en revanche, « les jeunes dans leur majorité entrent désormais progressivement en couple, à petits pas » (Kaufmann, 2021, p. 51). L'auteur situe le début de ce modèle à la fin des années 1960. Selon lui : « le mariage est davantage recherché, mais en même temps la cohabitation comme union à l'essai, telle qu'elle s'expérimente dans les classes moyennes, se développe également, notamment dans les couches les plus qualifiées » (Ibid.) Les relations deviennent donc de plus en plus informelles dans ce deuxième modèle.

Smadja, pour sa part, souligne que « le couple relève d'une réalité vivante composite, corporelle-sexuelle, socioculturelle et psychique en interrelations diverses et variables » (Smadja, 2011, p. 1). L'auteur tente de caractériser le couple à travers ces trois dimensions fondamentales. Sur le plan corporel et sexuel, il met en avant la présence de deux individus dotés d'un corps sexué, ainsi que de deux structures psychosomatiques. Ces dernières partagent, de manière implicite ou explicite, l'objectif de se reproduire, contribuant ainsi au processus plus large de préservation de l'espèce. En ce sens, le couple peut être perçu comme une entité biologique vouée à la procréation (Smadja, 2011, p. 213). En ce qui concerne la dimension socioculturelle, l'auteur souligne que le couple est composé de deux personnes vivant en union et formant une entité sociale engagée dans des activités sociales de production, de coopération économique, ainsi que dans la reproduction sociale. Ces individus « appartiennent à un groupe social, occupent une position dans la structure sociale, sont dotés de statuts et de rôles » (Smadja, 2011, p. 214). Quant à la dimension psychique du couple, elle repose sur des éléments qui garantissent sa « consistance psychique ». Cette consistance se construit à travers une diversité dynamique : la conflictualité,

les fantasmes, le désir, entre autres.

Nous nous appuyons en partie sur la définition de Smadja, pour formuler notre définition du couple. En effet, le couple désigne pour nous une relation amoureuse entre deux personnes de même sexe ou de sexes opposés qui vivent ensemble, constituant une « unité sociale » engagée dans des relations de production, de coopération et potentiellement de reproduction sociale (Smadja, 2011). Dans le cadre de ce travail, étant donné notre objet de recherche, nous faisons allusions aux couples hétérosexuels de migrants haïtiens vivant au Québec.

3 Cadre méthodologique

Dans ce chapitre, nous présentons la démarche méthodologique que nous avons adoptée pour comprendre et expliquer comment les hommes immigrants haïtiens réagissent à la transformation des dynamiques de genre dans le contexte québécois. Dans un premier temps, nous situons notre travail sur le plan de la méthode et de l'approche de recherche adoptées. Nous précisons ensuite l'échantillon auprès duquel nous avons collecté les données, puis nous présentons notre technique de recherche et enfin nous précisons notre procédure de traitement des données.

3.1 Méthode de recherche

Nous avons adopté une démarche qualitative pour mener à bien ce travail. La recherche qualitative est décrite comme « une analyse qui se concentre sur les processus sociaux, sur le sens que les personnes et les collectivités donnent à l'action, sur la vie quotidienne, sur la construction de la réalité sociale » (Deslauriers , 1991, p. 6). Cette méthode nous a permis, à travers les expériences et les discours des sujets concernés, de comprendre comment les hommes réagissent au changement des dynamiques de genre dans les couples immigrants haïtiens installés au Québec.

Par ailleurs, nous avons utilisé l'analyse thématique pour traiter et analyser les données. L'analyse thématique est décrite comme une méthode de traitement et d'analyse de données dont « l'opération centrale est la thématization, à savoir la transposition d'un corpus donné en un certain nombre de thèmes représentatifs du contenu analysé et ce, en rapport avec l'orientation de recherche (la problématique) » (Paillé & Mucchielli, 2012, p. 232). En ce sens nous avons utilisé cette méthode pour interpréter les données collectées auprès des participants.

3.2 Technique de recherche

Dans cette étude, nous avons utilisé les techniques d'entretiens semi-directifs. L'entretien semi-directif, également appelé entretien compréhensif, est la forme d'entretien sociologique la plus courante (Kapp, 2015) . Il s'agit d'une forme d'entretien au cours de laquelle le sociologue mène la conversation à l'aide d'un guide d'entretien. Cette technique d'entretien, tout en ayant ce fil conducteur qu'est le guide d'entretien, accorde beaucoup de flexibilité à l'intervieweur qui peut adapter ou modifier ses questions en fonction des réponses de l'interviewé. Ce que l'entretien dirigé, par exemple, ne permet pas. En effet, cette technique nécessite des questions définies à l'avance et qui respectent un ordre spécifique (Gaudet & Robert, 2018). Nous optons pour des entretiens semi-directifs individuels et en groupe, car cet outil nous semble adéquat pour recueillir les données pertinentes dont nous avons besoin pour réaliser notre travail.

3.3 Echantillon

Nous avons mené des entretiens avec des hommes et des femmes immigrants haïtiens vivant en couple au Québec. Nous avons choisi de nous intéresser à cette communauté car les premières observations suggéraient une transformation des rapports sociaux de sexe au sein des couples. Étant donné que la société haïtienne est réputée être foncièrement patriarcale (Michel, 2021 ; Neptune-Anglade, 1988), il nous a semblé pertinent de comprendre comment les hommes négocient cette transformation. Par ailleurs, les personnes interrogées sont hétérosexuelles et vivent en couple. Nous pensons que ce sont ces couples hétérosexuels qui nous permettront de rendre compte de cette transformation. Comme nous l'avons vu précédemment, les rapports sociaux de sexe se réfèrent aux rapports de pouvoir et de domination entre hommes et femmes

qui sont socialement construits dans une société donnée.

Nous considérons deux aspects pour expliquer le changement des dynamiques de genre au sein des couples. D'abord, nous essayons de comprendre comment les décisions importantes du couple sont prises au Canada, par rapport à la façon dont elles étaient prises en Haïti. Nous considérons des décisions telles que l'achat d'un bien important comme un véhicule, un terrain, une maison, du bétail, ou encore le choix des écoles que fréquentent les enfants. Ensuite, nous analysons la répartition des tâches domestiques au sein des couples, qu'il s'agisse de leur partage ou non, en Haïti et au Canada. Cette analyse porte sur les indicateurs suivants : les travaux chronophages (cuisiner, faire la vaisselle à la main, repasser les vêtements à la main, etc.) ; les travaux salissants (nettoyage de la maison) ; et le soin des enfants (laver les enfants, changer les couches, les emmener à l'hôpital et à l'école). Ce travail documente également les stratégies adoptées par les hommes pour faire face à l'évolution des rapports sociaux de sexe. Nous avons effectué un total de huit entretiens approfondis. Quatre entretiens ont été réalisés avec la participation simultanée des deux membres du couple. Nous avons réalisé quatre autres entretiens avec des participants individuels, dont trois filles et un homme.

Il est important pour nous de recruter des participants qui se sont en quelque sorte intégrés à la société québécoise. La question qui se pose maintenant est de savoir comment identifier le participant intégré. S'inspirant de la théorie de « l'assimilation segmentée », Safi (2006) a identifié une indication de l'intégration sociale des immigrants en se basant sur cinq dimensions principales. Ces dimensions sont : la dimension socio-économique, la dimension de la mixité des relations, la dimension des références culturelles, la dimension des normes et la dimension de l'appartenance nationale.

La dimension socio-économique met l'accent sur le travail comme vecteur d'intégration. Il permet à tout individu, qu'il soit immigré ou non, de nouer des relations sociales. Le travail constitue donc un indicateur d'intégration (Safi, 2006, p. 13). Quant à la dimension de la mixité des relations, elle permet de « rendre compte du degré d'interaction de l'immigré avec la société d'accueil » p. 13. La dimension des références culturelles a pour objectif d'évaluer « la distance culturelle qui peut séparer l'immigré de la culture du pays d'accueil ». La maîtrise de la langue du pays d'accueil est l'un des principaux indicateurs de cette dimension. Les autres sont le rapport que l'individu entretient avec les loisirs, la cuisine et le respect des interdits religieux. La dimension des normes se réfère à la façon dont l'individu épouse les valeurs et les normes de la société d'accueil. Enfin, la dimension de l'appartenance nationale a pour « objectif de mesurer les rapports émotionnels et identitaires que les immigrés entretiennent avec leur pays d'origine et le pays d'installation » (Safi, 2006, p. 14).

Considérer toutes ces dimensions pour évaluer l'intégration d'un éventuel participant nous paraît impossible dans le cadre du présent travail. En effet, il faudrait réaliser une enquête pour déterminer son éligibilité. Cependant, il paraît faisable de prendre en compte la dimension socio-économique (l'insertion professionnelle) et la dimension culturelle à travers la maîtrise de la langue du pays d'accueil pour recruter les participants. Ces dimensions suggèrent l'existence de canaux de contact entre l'immigrant et la société d'accueil. Par ailleurs, l'accès à l'emploi des femmes est considéré comme un vecteur de changement des dynamiques conjugales dans le contexte migratoire (Constant, 2020). Ainsi, dans le cadre de cette étude, un participant sera éligible s'il a vécu en couple en Haïti avant de migrer au Québec, s'il a un travail et s'il communique dans la langue de la société d'accueil, en l'occurrence le français.

3.4 Déroulement de la collecte et de l'analyse des données

Pour collecter les données, nous avons recruté des participants sur les réseaux sociaux, essentiellement dans des groupes WhatsApp. Nous avons également recruté des participants via des réseaux de connaissance. Dans tous les cas, une lettre d'invitation a été envoyée au potentiel participant. Les entretiens ont été réalisés avec les participants qui ont manifesté leur intérêt pour le projet.

Les entretiens ont été réalisés à distance via Google Meet. Nous avons opté pour cette solution car les problèmes de disponibilité des participants rendaient difficiles les rencontres en présentiel. Au début de chaque entretien, nous avons présenté l'étude et son objectif, puis demandé le consentement des répondants pour leur participation et l'enregistrement des échanges. Étant donné que les entretiens étaient réalisés à distance, nous devons documenter le consentement par moyen vocal. Dans ce contexte, dès le début des enregistrements, nous leur avons de nouveau demandé leur consentement pour la participation et l'enregistrement. Nous avons utilisé un téléphone portable pour enregistrer les entretiens. Ces données ont ensuite été sécurisées dans des fichiers sur Google Drive et sur mon ordinateur. Les entretiens ont été réalisés en créole. Nous les avons intégralement transcrits, puis classés par thèmes, analysés et interprétés en relation avec notre problématique de recherche. Nous avons traduit en français les extraits que nous avons utilisés dans notre analyse. Nous nous sommes chargé d'effectuer la traduction car nous maîtrisons les deux langues.

Afin d'assurer l'anonymat des participants, nous avons utilisé des pseudonymes. Par exemple, pour identifier la participante du couple numéro 1, nous la désignons par « Participante F Couple 1 ». Pour identifier le participant masculin du même couple, nous l'appelons Participant H

Couple 1. Dans le cas des entretiens individuels, nous avons désigné les trois participantes par Participante individuelle 1, Participante individuelle 2 et Participante individuelle 3. Le participant individuel masculin est désigné par Participant individuel 1.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des profils sociodémographiques des participants. Toutefois, afin de garantir leur anonymat, certaines informations, telles que l'âge, n'ont pas été communiquées. En effet, la combinaison de certains indices pourrait potentiellement permettre d'identifier les participants.

Tableau 1. Profile sociodémographique des participants

Participants	Nbre d'année de cohabitation en Haïti	Année d'arrivée	Profession exercée en Haïti	Profession exercée au Québec
Participante F Couple 1	10	2012	Institutrice	Préposé aux soins à domicile
Participant H Couple 1	10	2012	Juge	Intervenant social
Participante F couple 2	5	2013	Secrétaire	Agent de sécurité
Participant H Couple 2	5	2016	Travailleur Social	Travailleur Social
Participante F Couple 3	3	2022	Caissière à la banque	Préposée aux soins
Participant H Couple 3	3	2022	Technicien en Finance Publique	Étudiant
Participante F Couple 4	12	2023	Sociologue	Intervenante sociale

Participant H Couple 4	12	2023	Communicateur social	Associé de Magasin
Participant individuel 1	1	2022	Travailleur social	Intervenant social
Participante individuelle 1	2	2014	Tutrice	Educative
Participante individuelle 2	2	2021	Infirmière	Préposée aux bénéficiaires
Participante individuelle 3	9	2023	Étudiante	Associée de Magasin

4 Contexte historique de la migration haïtienne au Québec.

Le Québec est l'une des principales terres d'accueil des migrants haïtiens dans le monde. On rapporte la présence d'étudiants haïtiens au Québec déjà dans les années 1930 (Icart, 2006). Cependant certains auteurs soutiennent que la migration haïtienne dans cette province a réellement pris son essor dans les années 1960 et 1970 (Cela et al., 2022 ; Henry, 2021 ; Icart, 2006). Si tel est le cas, il faut croire que le contexte à la fois d'émigration et d'immigration prêtait à un tel développement.

4.1 Le contexte haïtien

Haïti est un État insulaire situé dans la région des Caraïbes. Il fait partie de l'archipel des Grandes Antilles et partage une île avec la République dominicaine. Haïti a accédé à l'indépendance, en 1804, devenant ainsi, la première république noire indépendante au monde. Depuis son indépendance, ce pays a été confronté à des défis multiples qui ont entravé son développement économique et social. Le pays n'est pas parvenu à instaurer une stabilité durable, ni à offrir à sa population des perspectives prospères à l'intérieur de ses frontières. En effet, une série de crises structurelles, incluant des difficultés économiques et sociales chroniques, l'instabilité politique récurrente, ainsi que des catastrophes naturelles dévastatrices, ont marqué une grande partie de l'histoire postindépendance de cette nation. Ces facteurs, associés à des problèmes de gouvernance ont contribué à aggraver les conditions de vie des Haïtiens, poussant un nombre important d'entre eux à chercher refuge et opportunités au-delà des frontières nationales. Ainsi, l'émigration haïtienne, tant régionale qu'internationale, s'est imposée comme une réponse à ces défis

persistants

4.1.1 Crise économique et sociale en Haïti

La révolution haïtienne, qui a abouti à l'indépendance au début du XIXe siècle, a ébranlé le système capitaliste mondial, alors basé sur la colonisation et l'esclavage. En permettant à une masse d'esclaves d'accéder à la liberté en 1804, elle a réalisé une avancée indéniable en termes de développement humain. Au terme de plus d'une décennie de guerres menées entre 1791 et 1803, les esclaves ont mis fin à l'ordre colonial-esclavagiste implanté à Saint-Domingue depuis plus de trois siècles (Pierre-Charles, 2003). Ils ont détruit au passage l'appareil de production sucrière capitaliste qui avait fait de Saint-Domingue la colonie française la plus prospère (Ardouin, 1856 ; Dubois, 2005). La stratégie de la terre brûlée utilisée par les esclaves pendant la révolution a réduit en cendres les plantations, les manufactures et les villes (Joachim, 1979 ; Pierre-Jérôme, 1970). Ainsi, au sortir de la révolution, le nouvel État indépendant s'est vite retrouvé dans une situation économique désastreuse.

En dépit des tentatives visant à renouer avec les grandes plantations de la période coloniale, les anciens esclaves, animés par le désir de liberté, ont opté pour « une économie tournée vers l'intérieur, basée sur la petite propriété » (Castor, 1998, p. 56) L'économie marchande industrielle de la période coloniale a été remplacée par une « économie naturelle de subsistance » basée essentiellement sur la production agricole vivrière et celle du café (Pierre-Charles, 2003). Les produits alimentaires étaient écoulés sur le marché intérieur, tandis que le café, essentiellement destiné à l'exportation, est devenu la principale source de devises étrangères du pays (Pierre-Charles, 2003).

La production agricole n'est jamais parvenue à retrouver son niveau d'antan pour des raisons

diverses soulignées en ces termes :

La propriété et la production agraire, bénéficiaire de la rente foncière en condition privilégiée, n'ont guère atteint le stade correspondant à une économie marchande dynamique. Les investissements en capitaux et en infrastructures sont demeurés inexistantes. Aucune réforme n'a prétendu rationaliser la tenure de la terre ou en améliorer les techniques. Entre l'absentéisme, la grande propriété improductive, les terres cultivées en « deux moitiés » ou la petite propriété de grappillage, on retrouve la même arriération partagée, de façon plus inhumaine, par les paysans sans terre. La productivité est demeurée extrêmement faible. La culture des denrées d'exportation - café, cacao, bois précieux - n'a jamais atteint l'élasticité que pourrait requérir la demande, même durant des périodes de hauts prix (Pierre-Charles, 2003, p. 62).

Cette dégradation économique allait s'empirer en 1825 lorsque les dirigeants haïtiens ont consenti à verser, sur ordonnance de la France, 150 millions de francs or en réparation aux anciens propriétaires coloniaux dépossédés durant la révolution (Corten, 1994 ; Joachim, 1979). Cette indemnité a par la suite été réduite à 90 millions de francs (Pierre-Jérôme, 1970). Pour débiter le paiement de cette obligation, l'État haïtien a dû emprunter 30 millions de francs auprès des banques françaises : c'est ce que l'on a appelé la « double dette » que Haïti allait continuer à rembourser jusqu'en 1938 (Corten, 1994). Pour honorer ces engagements, l'État avait imposé une taxe spéciale sur l'exportation du café. Ce prélèvement a sapé le développement économique du pays en drainant plus du tiers du budget national au profit de la France (Pierre-Jérôme, 1970). Le XIXe siècle haïtien sera marqué par une spirale de crises monétaire, financière et politique qui obligera l'État à contracter toute une série d'emprunts additionnels pour « colmater les difficultés financières pressantes [...] et consolider les emprunts antérieurs » (Pierre-Jérôme, 1970, p. 72).

Par ailleurs, sous l'impulsion des Américains qui ont occupé le pays de 1915 à 1934, Haïti avait entrepris d'orienter son économie vers la production de matières premières pour répondre aux besoins de l'industrie américaine, notamment dans les secteurs du sisal et de la bauxite (Labelle et

al., 1983). Pour mettre en œuvre ces politiques, des mesures d'expropriation ont été prises. Des milliers de paysans ont ainsi été dépossédés de leurs terres et soumis à la corvée, avant de se résigner à fuir en masse le milieu rural. Certains se sont installés dans les villes du pays, contribuant ainsi à la montée du chômage dans ces mêmes villes. D'autres, en revanche, sont allés travailler comme coupeurs de cannes dans des plantations américaines à Cuba ou en République dominicaine (Hurbon, 1987). Ce phénomène a marqué une pause en 1937 lorsque 30.000 Haïtiens ont été assassinés en République dominicaine par le président dominicain Trujillo (Hurbon, 1987). Mais vers les années 1950, on signale la présence de 19.000 Haïtiens en République dominicaine, et environ 60.000 en 1960 (Hurbon, 1987).

La situation économique du pays allait encore se dégrader avec la crise de la caféiculture. En effet, au début des années 1960, la production de café a connu une baisse importante : entre 1960 et 1975, les exportations de café sont passées de 28.000 à 18.000 tonnes métriques (Labelle et al., 1983). Parallèlement, le prix du café baissait fortement sur le marché international, entraînant une chute énorme des revenus de l'État et des différents acteurs (spéculateurs et exportateurs) qui s'organisent autour de cette production (Labelle et al., 1983). Pour compenser la diminution de leurs revenus, ces derniers augmentent leur prélèvement sur le café, enfonçant ainsi les petits producteurs dans la précarité. En 1975, alors qu'un sac de 60 kilogrammes de café coûtait 75 dollars, le petit producteur ne recevait que 28 dollars (Labelle et al., 1983).

4.1.2 Crise politique en Haïti

Sur le plan politique, François Duvalier, dit « papa doc », élu président d'Haïti en 1957, a instauré un régime dictatorial. Il est resté au pouvoir jusqu'en 1973. En 1964, après avoir massacré des

dizaines d'opposants politiques, il s'est déclaré président à vie (Saint-Victor, 2018). À partir de cette période, la terreur et les persécutions politiques sont devenues monnaie courante. À ce propos, Hurbon (1987, p. 43) rappelle que « la nature totalitaire du régime des Duvalier parvient à provoquer un état de persécution politique collective, puisque tout Haïtien est sommé tôt ou tard de s'avouer duvaliériste pour disposer du droit de vivre sur le sol d'Haïti ». Quand François Duvalier meurt en 1973, il est remplacé par son fils, Jean-Claude Duvalier, dit « baby doc », qui poursuit la même politique répressive que son père et capture l'État haïtien au profit d'une minorité souvent issue de la classe aisée et métissée. Pour échapper à la répression politique, beaucoup d'Haïtiens ont dû s'exiler dans les autres pays des Caraïbes et du reste des Amériques. C'est dans ce contexte qu'une importante vague de migrants haïtiens a commencé à arriver au Québec.

4.1.3 Catastrophes naturelles

En plus des problèmes économiques et politiques structurels auxquels Haïti est confrontée, le pays a enduré une série de catastrophes naturelles, notamment des cyclones, des inondations et des tremblements de terre, qui ont créé des conditions propices au développement du phénomène migratoire. La catastrophe naturelle la plus emblématique est le tremblement de terre de 2010 qui a dévasté la capitale, Port-au-Prince, et plusieurs villes avoisinantes. On estime que ce tremblement de terre a fait 250.000 morts, 300.000 blessés et 1 million de sans-abri dans la capitale (Icart, 2017). Après cette catastrophe, des milliers de personnes ont fui le pays, d'abord en direction de la République dominicaine, des États-Unis et du Canada, puis vers certains pays d'Amérique latine (Icart, 2017). Dans le cas précis du Canada, différentes mesures ont été prises au niveau fédéral et au Québec pour accueillir les migrants haïtiens. Icart (2017) souligne que le Canada avait accéléré l'admission des bébés haïtiens. De son côté, le Québec avait mis sur pied un programme visant à

accueillir 3.000 migrants haïtiens par le biais d'un accord avec le gouvernement fédéral (Icart, 2017).

4.1.4 Les périodes charnières de la migration haïtienne du Québec

La migration des Haïtiens au Québec se caractérise par trois grandes vagues : « celle d'avant les années 1970, celle de 1972 à 1986 et celle d'après 1986 » (Potvin, 2007, p. 172). La première « vague » était essentiellement composée de membres de la bourgeoisie haïtienne et des secteurs universitaires et professionnels (Saint-Victor, 2018). Ces premiers migrants, peu nombreux et bien formés, ont facilement trouvé des emplois correspondant à leur formation au sein d'une fonction publique québécoise en plein essor : services de santé, éducation, organismes gouvernementaux (Potvin, 2007, p. 172). D'après les données du recensement de 1971 citées par Labelle et al. (1983), le nombre de personnes nées en Haïti vivant au Québec était de 3.790. À partir des années 1970, la deuxième vague migratoire, plus massive, a commencé. Elle a atteint son plus haut niveau en 1974, avec 14,5 % de l'immigration totale au Québec (Labelle et al., 1983). Cette vague se caractérise par un changement radical de sa composition socioprofessionnelle. Elle était composée : « surtout d'ouvriers non spécialisés d'origine rurale, qui deviendront pour la plupart des cols bleus et qui trouveront des emplois de mécaniciens, travailleurs de manufactures, chauffeurs de taxi, restaurateurs, petits commerçants (épiceries, salons de coiffure, etc.) ou domestiques » (Potvin, 2007, p. 173). On estime qu'entre 1968 et 1980, 24.329 migrants haïtiens sont arrivés au Québec (Labelle et al., 1983). Des politiques migratoires plus sélectives ont été mises en œuvre à la fin des années 1970, favorisant surtout les candidats les plus scolarisés et ceux venant du secteur des affaires (Potvin, 2007). Le nombre de migrants haïtiens arrivant sur le territoire québécois a alors diminué.

La troisième vague a commencé après 1986 et correspond à la chute de la dictature des Duvalier en Haïti. Cette vague « se caractérise par un va-et-vient d'intellectuels, de professionnels et de petits commerçants qui, caressant le “mythe du retour”, retournent en Haïti en raison du vent de changement politique, puis reviennent au Québec » (Potvin, 2007, p. 174). L'instabilité politique, qui a succédé à la dictature, et la violence sont les principaux déclencheurs de ces retours. Par ailleurs les personnes ayant des membres de leur famille déjà installés au Québec continuent d'arriver à travers des programmes de réunification familiale. Des programmes de recrutement d'étudiants et de travailleurs ont permis à beaucoup d'Haïtiens de profils assez variés de continuer à entrer au Québec. On estime le nombre d'Haïtiens vivant actuellement au Canada entre 100.000 et 130.000, dont la grande majorité vit au Québec (Alix, 2017 ; Icart, 2006).

4.2 Le contexte québécois

L'émergence de la migration haïtienne au Québec dans les années 1960 est plus ou moins concomitante à une période de grande transformation dans la société québécoise que l'on désigne par la « révolution tranquille ». Ces mutations ont eu lieu sur différents plans : politique, économique, migratoire et social.

4.2.1 Transformations politiques

Sur le plan politique, l'année 1960 est marquée par l'arrivée au pouvoir de Jean Lesage, chef du Parti Libéral. Il a remplacé Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale au pouvoir de 1944 à 1959 (Linteau, 1999). Le gouvernement Duplessis était caractérisé par : « une attitude autoritaire, un antisindicalisme affiché, un appui aux valeurs traditionnelles et le refus des nouvelles orientations de l'État-providence » (Linteau, 1999, p. 74). En rupture avec ces pratiques, le

gouvernement Lesage a entrepris toute une série de transformations, en commençant par l'État lui-même (Linteau, 1999). Selon Pelletier (1992) au niveau politique, ces transformations ont été réalisées à travers trois grandes orientations, à savoir : la création d'un État démocratique, administratif et interventionniste.

En ce qui concerne la création de l'Etat « démocratique », le nouveau gouvernement a œuvré pour que les parlementaires soient élus de manière plus démocratique qu'avant, en menant une réforme du processus électoral : « d'importants changements touchant la carte électorale, les dépenses d'élections, la fraude, les dépenses des candidats » (Pelletier, 1992, p. 11). Ces changements visaient, selon Pelletier (1992), à revaloriser la politique en assurant une meilleure représentativité de la population dans l'Assemblée législative.

Quant à la création de l'État « administratif », le gouvernement Lesage a mené une réforme en vue de bureaucratiser et rationaliser l'administration publique et supprimer les pratiques clientélistes du gouvernement précédent qui faisaient des fonctionnaires publics des serviteurs du parti au pouvoir (Pelletier, 1992). Une commission de la fonction publique fut créée et le recrutement des fonctionnaires fut désormais réalisé sur concours de manière à éliminer le favoritisme (Pelletier, 1992).

En ce qui concerne la mise en place de l'État « interventionniste », comme le mot l'indique, elle fut marquée par d'innombrables interventions de l'État dans presque tous les domaines à travers toute une série de mesures, lois et décrets (Pelletier, 1992). Ces mesures concernent :

la création d'un Conseil d'orientation économique, de la Société générale de financement, de la Caisse de dépôt et placement, [...] nationalisation de l'électricité, réforme de l'éducation, création des ministères de l'Éducation, des Affaires culturelles, des Affaires fédérales-provinciales et de

nombreux autres organismes, instauration de l'assurance-hospitalisation, puis de l'assurance-santé; cette liste évidemment sélective témoigne d'une intervention tous azimuts de l'État québécois, même dans des secteurs considérés comme la chasse gardée de l'Église ou des milieux d'affaires » (Pelletier, 1992, p. 14).

La réforme de l'Etat a été le moteur de la modernisation dans des secteurs comme l'éducation, la santé, le développement économique et la culture (Linteau, 1999).

4.2.2 Transformations économiques

Les années 1960 sont considérées comme une période charnière, marquée par un développement économique soutenu au Québec. Cependant, pour certains auteurs, ce développement économique a commencé bien avant 1960 (Pelletier, 1992; Rouillard, 1998). Selon André Raynaud (cité par Rouillard, 1998), depuis la Première Guerre mondiale le Québec disposait déjà d'une industrie manufacturière extrêmement développée. Il précise que la croissance industrielle québécoise était semblable à celle de l'Ontario et l'urbanisation y était plus élevée que la moyenne canadienne. Pour cet auteur, il n'y a pas de données étayant l'idée selon laquelle le Québec d'avant 1960 était en retard. De son côté, Gagnon souligne que la province avait enregistré une période de prospérité dans les années ayant suivi la Seconde Guerre mondiale (Gagnon, 1992). Cet auteur précise que « d'après la plupart des indicateurs économiques, la période d'après-guerre fut marquée par une prospérité générale. Le revenu par habitant grimpa de 655 \$ en 1946 à 1.492 \$ en 1961, un saut de 134 % » (Gagnon, 1992, p. 25). Pelletier (1992) partage également cette analyse. La révolution tranquille a été la continuité d'un processus enclenché des décennies auparavant. Il précise : « lorsqu'on analyse les grandes transformations socioéconomiques du Québec, surtout sur les plans de l'urbanisation et de l'industrialisation, on s'aperçoit que les années soixante ne marquent pas une rupture par rapport à la période antérieure, mais qu'elles s'inscrivent plutôt en continuité »

(Pelletier, 1992, p. 7). Linteau (1999) souligne cependant que la révolution tranquille a permis une recomposition de la modernité qui était déjà en branle mais en « ordre dispersé ».

4.2.3 Changement de politique migratoire

L'augmentation des flux d'immigrants haïtiens au Québec au début des années 1960 est concomitante au changement de politique migratoire au niveau fédéral. Avant cette période, le Canada pratiquait une politique migratoire qui refusait aux Africains, aux Asiatiques et aux Caribéens l'accès à son territoire (Thobani, 2007). Cependant, dans les années 1960, de nombreux acteurs à la fois au sein de la société canadienne et au niveau international se sont prononcés en faveur d'un changement de politique migratoire (Triadafilopoulos, 2023). À l'interne, des figures influentes de la presse et des universitaires ont soutenu des efforts menés par des organisations et groupes de défense des droits civiques en vue d'obtenir un changement de politique migratoire (Triadafilopoulos, 2023). Sur la scène internationale, les partenaires, notamment au sein du Commonwealth et des Nations Unies, ont réclamé avec insistance du gouvernement qu'il honore ses promesses en matière d'égalité raciale (Triadafilopoulos, 2023). Par ailleurs, les gouvernements des pays de la Caraïbe ont exercé certaine pression en faveur de l'adoption par le Canada d'une politique migratoire plus ouverte et plus accueillante envers leurs ressortissants (Labelle et al., 1983). L'émigration constitue pour ces pays une option pour solutionner le problème de chômage auquel ils font face (Labelle et al., 1983). Labelle et al (1983) indiquent aussi que les politiques ouvertement racistes du Canada gênaient le développement des relations économiques et commerciales avec ces dits pays. Ainsi, les mesures racistes allaient être abolies dans les années 1960 (Labelle et al., 1983). Ce changement de politique migratoire allait favoriser l'entrée massive d'immigrants des pays caribéens, notamment Haïti (Labelle, Larose, & Piché,

1983).

4.2.4 Transformations sociales

Le contexte est également caractérisé par des changements profonds sur le plan social. L'un des catalyseurs de ce changement sur le plan social fut la sécularisation de la société québécoise. L'église catholique qui exerçait un contrôle énorme sur l'éducation, la culture et l'assistance sociale allait perdre de son influence. D'après Belliveau (2005), les mutations sociales et économiques du XXe siècle ont coûté au clergé son emprise sur la société. Il précise, à la suite de Ferretti, qu'une partie des jeunes « se détachent d'une manière de vivre la foi qui ne correspond pas aux valeurs émergentes d'autonomie et d'individualisme » (Belliveau, 2005, p. 15). Ce point de vue est partagé par Pelletier (1992) qui signale que les jeunes générations, en critiquant les élites, notamment le clergé et le nationalisme traditionnel qu'elles croient être responsables des retards de la société, ont opté pour un modèle de « libéralisme individuel ».

Un ensemble de mouvements associatifs et revendicatifs allait également prendre naissance parallèlement au processus de transformation de la société québécoise : « Le tissu associatif de la société civile se consolide également dans les années 1950 avec la création d'une série d'organisations étudiantes, coopératives et syndicales, qui deviennent rapidement des lieux de contestation du duplessisme » (Turgeon, 1999, p. 51). Ce processus de changement a eu un impact considérable sur l'évolution des rapports sociaux au Québec (Rouillard, 1998). La situation des femmes en particulier a beaucoup évolué. Tout d'abord, les mouvements de femmes apparus durant la première moitié du XXe siècle ont permis à ces dernières d'obtenir des changements, comme le droit de vote en 1940. Dans les décennies suivantes, elles ont obtenu de nombreux autres progrès. Au cours des années 1960, une série de réformes législatives portant sur le divorce,

l'aide sociale, les allocations familiales et le régime matrimonial a offert aux femmes les outils nécessaires pour mettre fin à une union conjugale tout en leur garantissant les moyens de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Ces mesures ont ainsi renforcé leur autonomie et leur capacité à assumer leurs responsabilités familiales et économiques (Le Groupe des 13, 2018).

Durant les années 1970, les femmes ont bénéficié de l'élargissement de leurs droits grâce à la mise en place de politiques de gratuité et d'universalité des services de santé au Québec (Le Groupe des 13, 2018). Parallèlement, des transformations dans le domaine éducatif ont facilité leur accès accru à l'enseignement postsecondaire, contribuant ainsi à une plus grande égalité des chances (Le Groupe des 13, 2018).

Un ensemble de mesures ont été prises pour protéger les femmes contre les discriminations :

En 1976, la Charte québécoise des droits et libertés de la personne est instaurée. La discrimination en raison du sexe devient proscrite. En 1977, l'autorité parentale remplace le concept de l'autorité paternelle. Sur le plan international, en 1981, la Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes est ratifiée par le Canada et le Québec (Le Groupe des 13, 2018, p. 92).

Au cours des années 1980, des avancées notables ont été enregistrées en matière de protection des femmes dans le contexte des relations conjugales, notamment grâce à la réforme du droit de la famille. Cette réforme a instauré l'égalité juridique entre les époux et a introduit des mesures visant à protéger les femmes au foyer dans les situations de divorce, renforçant ainsi leur sécurité économique et sociale (Le Groupe des 13, 2018).

Ces différentes mesures ont contribué à l'établissement, au Québec, d'un système de protection sociale dédié à la défense des droits des femmes. Ces réformes sont susceptibles d'influencer les

dynamiques des rôles traditionnels de genre au sein de la société. Certains auteurs ont montré que les nouvelles générations se distancient des rôles traditionnels de masculinité dans la société (Tremblay et al., 2015). Selon eux, cette distanciation « se traduit notamment par des tâches de moins en moins genrées et de plus en plus partagées entre les conjoints » (Tremblay, Villeneuve, & Émond, 2015, p. 16).

Globalement, les années 1960 ont marqué un tournant décisif pour le Québec avec la Révolution tranquille, une période de transformations profondes qui ont redéfini les structures politiques, économiques, sociales et culturelles de la province. Sur le plan politique, les réformes du gouvernement Lesage ont modernisé l'État, instaurant une démocratie plus inclusive, une administration publique rationalisée et une intervention étatique accrue dans des secteurs clés comme l'éducation, la santé et l'économie, jetant ainsi les bases d'une société plus équitable et progressiste. Économiquement, bien que les années 1960 soient souvent perçues comme une période charnière, elles s'inscrivent dans la continuité d'un processus de modernisation entamé dès le début du XXe siècle, structurant et accélérant cette modernité grâce à des infrastructures renforcées et un développement sectoriel dynamique. Parallèlement, les changements dans la politique migratoire canadienne ont permis une immigration plus diversifiée, notamment en provenance d'Haïti. Sur le plan social, la sécularisation, l'émergence de mouvements associatifs et les avancées en matière de droits des femmes ont transformé les rapports sociaux et les rôles de genre, renforçant l'autonomie des femmes et favorisant une plus grande égalité entre les sexes. Il paraît important de comprendre comment évoluent les rapports sociaux de sexe dans la société haïtienne également.

5 Les couples haïtiens dans une perspective de genre

Les rapports entre hommes et femmes en Haïti ont beaucoup évolué au cours des dernières décennies. Au début des années 1980, sous la dictature duvaliériste, des jalons ont été posés avec la signature d'un certain nombre de conventions et décrets, bien que le problème demeurât quant à leur application. Tout d'abord, Haïti avait signé le décret du 4 avril 1981 « ... portant application de la Convention Internationale sur l'élimination de toutes formes de discrimination raciale ... » (Nations Unies, 2008, p. 2). Ce décret « interdit la discrimination, considérée comme un délit, inclut le sexe comme motif de discrimination ... » (Nations Unies, 2008, p. 2). Ensuite, quatre jours plus tard, soit le 7 avril 1981, « la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est ratifiée par Haïti » (Nations Unies, 2008, p. 2). Un autre décret est signé le 8 octobre 1982, reconnaissant « l'égalité de statut entre les époux et les capacités juridiques de la femme mariée » (Nations Unies, 2008, p. 2).

La chute de « baby doc » en 1986 donne lieu à d'énormes avancées. La constitution de 1987 garantit l'égalité homme/femme (Nations Unies, 2008). L'accès à plus de liberté individuelle obtenue avec la chute de la dictature favorise la multiplication des organisations de femmes dans le pays (Jean Simon et al., 2023). Sous l'influence de ces dernières, le ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la femme (MCFDF) a été créé avec pour objectifs : « la prévention et la sanction de la violence faite aux femmes, le développement de la participation politique des femmes, la lutte pour une éducation non sexiste, leur autonomisation et leur intégration à des postes décisionnels dans les administrations publiques et privées » (Office Français de Protection des

Réfugiés et Apatrides, 2017, p. 55). Et en 2005, à travers un amendement du code pénal, le viol est considéré comme un crime et est puni de 10 à 15 ans d'emprisonnement (OFPRA, 2017). En 2014 une loi sur la maternité, la paternité et la filiation a été votée. Elle exige au père le versement d'une allocation en faveur de l'enfant et garantit aux femmes des moyens légaux permettant de poursuivre les pères qui ne répondent pas à leur obligation envers leurs enfants (OFPRA, 2017).

Cependant, en dépit de toute ces avancées, la société haïtienne reste marquée par de profondes inégalités entre les deux sexes. D'après le rapport de l'OFPRA cité plus haut, « les femmes haïtiennes sont reléguées dans une position inférieure et évoluent dans une société patriarcale héritée de la période esclavagiste et fondée sur des valeurs chrétiennes conservatrices » (OFPRA, 2017, p. 53). Sur le plan économique elles manquent d'accès aux ressources, ce qui les place dans une situation de dépendance par rapports aux hommes (OFPRA, 2017).

Les relations de couple sont également marquées par d'énormes inégalités entre les deux sexes. Comme le précise Jean-Pierre (2014), le travail domestique et les rôles sont distribués de manière stéréotypée au sein des couples. Dans ces prochaines sections, nous analyserons les rapports sociaux de sexe au sein des couples à travers la prise de décision et la distribution du travail domestique.

5.1 La prise de décision

Selon les expériences des participants, les décisions au sein des couples sont prises de deux manières principalement. Il y a des décisions qui sont prises essentiellement par les femmes. Et elles concernent notamment les tâches ménagères et les soins du ménage. D'autres sont prises de manière concertées entre les deux conjoints et assez souvent elles concernent la gestion des ressources, les dépenses. Certains participants soulignent une prépondérance de la parole des

hommes même dans ces décisions concertées.

5.1.1 Les décisions de gestion des tâches ménagères, une affaire de femme

Selon plusieurs participants, les décisions liées à la gestion des tâches ménagères, c'est-à-dire la préparation de la nourriture, la lessive et le ménage, semblent être laissées essentiellement aux femmes. C'est ce que l'expérience du participant suivant suggère :

« [la discussion] c'est pour les grandes décisions. Les types de décision concernant quelle nourriture et quand on la prépare, quelle couverture [pour le lit], c'est la femme qui les décide. Vous comprenez ? Des choses comme ça, ce sont des choses, c'est la femme qui en décide » (Participant H Couple 1).

Pour l'épouse de ce participant, son mari peut suggérer ce qu'il aimerait manger. Mais, il revient à elle de décider de la préparation des repas : « Ça peut arriver qu'il dise qu'il aimerait manger telle ou telle nourriture, mais la décision de préparer cette nourriture m'appartient » (Participant F Couple 1). Les expériences de ces participants vont dans le sens des données recueillies dans une enquête du gouvernement haïtien qui soutient que les femmes en union avec cohabitation décident de la nourriture à préparer à 92 % et décident des besoins de tous les jours du ménage à 89 % (Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP, 2002).

Cette assignation des femmes à la gestion des tâches reproductives indique une certaine « Configuration traditionnelle » des rapports au sein des couples. Cette configuration traditionnelle des rapports au sein des couples fait écho au travail de Kergoat (2001) sur les rapports sociaux de sexe. Pour cet auteur la division sexuelle du travail se base sur deux principes : d'une part, un principe de division entre les sexes et d'autre part, celui de hiérarchisation du travail. Selon le

principe de division, il y a une séparation entre travail d'homme et travail de femme. Et selon le principe de hiérarchisation « un travail d'homme vaut plus que le travail de femme » (Kergoat, 2017, p. 7).

Cette hiérarchisation semble se refléter dans les propos d'un des participants susmentionnés : « [la discussion] c'est pour les grandes décisions. Les types de décision concernant quelle nourriture et quand on la prépare, quelle couverture [pour le lit], c'est la femme qui les prend... ». Selon ses propos, les décisions liées aux tâches ménagères ne sont pas considérées comme de grandes décisions. Cette perception semble être une résultante de la socialisation de genre qui tend à inférioriser et invisibiliser le travail domestique réalisé essentiellement par les femmes.

5.1.2 Les décisions de gestion des ressources financières et concertation au sein du couple

Plusieurs participants soulignent que les décisions concernant les dépenses font l'objet de discussion au sein des couples. C'est le cas de ce participant :

« Après l'accouchement, l'achat de la voiture a été une décision commune. Quand nous avons à nouveau changé de voiture, il est arrivé qu'un de mes amis ait possédé une voiture à vendre. J'ai besoin d'une voiture, tu vois ce que je dis, donc c'est généralement comme ça s'il y en a un besoin comme celui-là on en discute puis on en décide, en général la décision sera prise ensemble » (Participant H couple 4).

C'est en ce sens que s'exprime également le Participant H Couple 1 :

« Normalement, l'idée peut venir de n'importe lequel d'entre nous. Ma femme peut dire : achetons un terrain, achetons une maison, changeons de voiture. Je peux prendre la décision. Mais c'est toujours la même chose. C'est quelque chose qui demande une grande dépense, cela veut dire que c'est à nous deux de valider la décision. Quand il s'agit de décider ou de finaliser des décisions, c'est

nous deux qui les prenons ».

Cependant, pour la participante suivante, bien qu'elle affirme toujours discuter avec son conjoint des décisions à prendre, les décisions de dépenses les plus importantes sont prises par son conjoint : « ... je m'occupais souvent de détails, mais les décisions de dépenses les plus importantes étaient prises par mon mari » (Participante individuelle 3). Donc malgré le fait qu'il peut y avoir discussion au sein des couples concernant les décisions de dépenses importantes, il paraît qu'en définitive l'autorité décisionnaire, c'est l'homme, à lui revient le pouvoir de trancher. Dans ce même ordre d'idée, une autre participante souligne que c'est son conjoint qui s'occupe des décisions liées aux dépenses : « C'est le conjoint qui prend ces décisions. Il veut toujours avoir le dernier mot » (Participante individuelle 1).

En dépit du fait qu'une partie des participants affirme discuter des décisions à prendre au sein des couples, les rôles traditionnels de genre dans la société haïtienne semblent se refléter dans la prise de décision au sein des couples migrants. Comme les participants l'ont indiqué, les décisions relatives à la gestion des tâches ménagères sont réservées essentiellement aux femmes. Alors qu'en ce qui concerne la gestion des ressources, de l'argent, bien que les femmes participent d'une certaine manière dans les décisions, les hommes sont en dernier ressort les seuls à décider. Ces données viennent en support à la contribution de Jean-Pierre (2014) qui précise qu'en Haïti il revient aux hommes de prendre les décisions importantes.

5.2 Le travail domestique

La plupart des sociétés assignent des tâches à leurs membres en fonction de leur genre. Il y a par exemple, des tâches réservées aux femmes et d'autres aux hommes. C'est en l'occurrence le cas en Haïti. Au sein des couples haïtiens, les données recueillies auprès de plusieurs participants

suggèrent que cette norme sociale est souvent reproduite.

5.2.1 Les tâches ménagères

Les participants de ces études montrent que les tâches liées à la préparation de la nourriture, le nettoyage et la lessive étaient presque exclusivement réalisées par les femmes dans le pays d'origine. C'est le cas du participant suivant qui indique qu'avant l'immigration il ne faisait pas le ménage car c'était la responsabilité des femmes : « ... en matière de ménage, je ne savais pas le faire, on dirait que c'est plutôt la responsabilité des femmes haïtiennes » (Participant H Couple 1). Un autre participant souligne que sa famille s'organise selon un principe « traditionnel » dans lequel il y a une séparation nette de rôles entre homme et femme pour ce qui concerne le travail domestique. À travers son propos il est clair que les tâches ménagères sont attribuées à sa conjointe :

« En général, notre société est traditionnelle et basée sur le patriarcat. Il y a des tâches que l'on dit que les hommes doivent effectuer. Il y a une démarcation qui a été faite, mais on reste quand même dans le style familial traditionnel. Ce sont les femmes qui font toujours la lessive. Dans notre cadre c'est ma femme qui lave toujours, je ne fais pas grand-chose, je vais chercher l'eau, je vais acheter l'essence, je porte les fardeaux les plus lourds » (Participant H Couple 2).

Pour un autre participant certaines tâches incombent aux femmes de manière « naturelle » :

« Disons concrètement, ce n'est pas vous en tant qu'homme qui savez où sont les draps pour couvrir le lit. C'est la femme qui sait où elles sont. C'est elle qui sait où se trouve une série de choses. Ça semble être quelque chose de plus naturel chez la femme... » (Participant individuel 1).

Selon cette conception, l'assignation du travail domestique aux femmes a un fondement naturel. Cette vision constitue selon une approche bourdieusienne la légitimation d'une relation de domination à travers une « construction sociale naturalisée » (Bourdieu, 1990). Ce que le

participant conçoit comme naturel est la résultante d'une construction sociale perçue comme étant naturelle.

À la question « qui au sein du couple s'occupe principalement du travail domestique », une participante a répondu : « C'est moi en tant que femme » (Participante individuelle 1). Préciser que c'est elle « en tant que femme » qui s'occupe du travail domestique paraît être une manière pour elle de revendiquer jouer son rôle de femme car le travail domestique est un travail de femme en Haïti (Neptune-Anglade, 1988) Dans ce pays une importance particulière est accordée à l'apprentissage des tâches ménagères par les femmes dans le but de bien tenir un foyer (Toussaint, 2011).

Cependant il paraît important de souligner que toutes les femmes ne s'occupent pas du travail domestique de la même manière au sein des couples. En Haïti les femmes issues des familles dont la situation économique est plus ou moins favorable embauchent assez souvent des femmes de ménages. La majeure partie des participants de cette étude dit avoir eu accès au service d'une femme de ménage au sein de leur foyer avant d'immigrer au Québec. Il y a donc des femmes qui ne s'occupaient pas vraiment ou presque pas du travail domestique. C'est le cas de cette participante :

« Nous avons des gens qui travaillaient là-bas comme domestiques. En tant que gardiennes des enfants, nous n'étions pas trop impliqués dans le ménage, sinon Sam [Pseudonyme] lui-même, qui faisait parfois le ménage, il avait du temps pour ça et j'aime aussi cuisiner le dimanche, même s'il y a des gens qui travaillent, le dimanche j'adore cuisiner » (Participante F Couple 4)

En plus de l'embauche des femmes de ménage, il y a une autre pratique assez répandue en Haïti qui est la domesticité infantile. Il s'agit du placement d'enfant dans une famille dont les conditions économiques sont meilleures que celles de sa famille d'origine. Ce phénomène est plus connu en

Haïti sous le nom de *restavèk*. L'enfant reste dans cette famille d'accueil « et dessert tous les gens de la demeure moyennant un peu de nourriture et des vêtements; éventuellement on lui paie des cours dans une petite école. Dans la majorité des cas, il s'agit d'une petite fille, les garçons étant moins nombreux à être astreints aux travaux strictement domestique » (Lubin, 2002, p. 46). Certains participants de l'étude ont eu recours à cette pratique également. C'est le cas du participant suivant : « donc on a eu la possibilité, on a eu un enfant qui est resté avec nous, ce qui veut dire que ma femme elle-même est là pour gérer, pour administrer la façon dont le travail se fait. En attendant, elle le fait aussi » (Participant H Couple 1).

Ainsi, certaines femmes, en quelque sorte privilégiées, parviennent à transférer à d'autres femmes et filles l'exécution des tâches ménagères. Ce comportement peut s'interpréter comme une stratégie qui permet aux femmes de s'accommoder de l'ordre patriarcal. Elles trouvent un moyen de diminuer leur charge de travail tout en permettant à la structure patriarcale de se reproduire. Cependant, en l'absence de la contribution d'une femme de ménage, ce sont les conjointes qui assurent les tâches ménagères au sein des couples. Même si le couple reçoit les services d'une femme de ménage, parfois le partenaire féminin assure les tâches ménagères en complément du travail effectué par celle-ci. C'est le cas de cette participante : « La lessive, c'est moi qui savais plus ou moins la faire. Bon! Moi avec la dame qui travaillait avec nous. Parce qu'après tout, je lavais les sous-vêtements et les vêtements de mon enfant. Le reste est fait par la dame qui était avec nous » (Participante individuelle 3). Et finalement, comme le souligne Anglade, ce sont les femmes qui surveillent et organisent le travail des femmes de ménage et des enfants en domesticité : « il importe de préciser que la responsabilité de l'organisation du travail domestique en général incombe à la femme quelle que soit la place occupée par celle-ci dans la hiérarchie sociale » (Anglade : 1988, p. 42). Donc, même dans cette situation privilégiée, les tâches

ménagères restent surtout la responsabilité des femmes au sein du couple.

5.2.2 Soins et éducation des enfants

L'expérience des participants indique que ce sont essentiellement les femmes qui s'occupaient du soin et de l'éducation des enfants dans le contexte d'origine. Une participante l'indique ainsi : « la servante fait sa part, mais en général c'est moi qui prends soin des enfants, je les éduque et je surveille leurs études » (Participante F Couple 1). Ces propos sont en accord avec les travaux d'auteurs tels que Lamaute-Brisson (2010), Louis (2007) et Neptune-Anglade (1988) qui montrent que les femmes haïtiennes ont traditionnellement un rôle central dans l'éducation et les soins apportés aux enfants.

Il importe de faire remarquer que la prestation des soins s'organise en fonction d'un ensemble de paramètres. Selon Lamaute-Brisson (2010), les enfants vivant avec leurs deux parents bénéficient essentiellement des soins de la mère et le père intervient au second plan. Cependant, selon la composition démographique du ménage et l'accès ou non de la mère à un emploi, les enfants peuvent recevoir des soins de manière partielle ou exclusive de la part des autres membres de la famille immédiate ou élargie, c'est-à-dire des frères et sœurs, des grands-parents ou des tantes (Lamaute-Brisson, 2010). Dans certaines familles, le soin des enfants peut être confié en tout ou en partie à des travailleurs domestiques ou à des *restavek* (Lamaute-Brisson, 2010).

Pour sa part, Neptune-Anglade (1988, p.43) indique que la prestation de soins aux enfants varie grandement selon le milieu de résidence. Selon elle, les femmes ont une responsabilité très lourde dans les soins et l'éducation des enfants dans le milieu rural haïtien. Elle souligne que « la femme à la campagne s'occupe en moyenne de ses enfants pendant une période plus longue de sa vie que

la femme en ville » . Cela s'explique par le fait que « le taux de fécondité est nettement plus élevé et le taux de mortalité infantile nettement plus faible à la campagne » (Ibid). L'auteure explique que la période d'allaitement des enfants est plus longue dans les milieux ruraux en raison de « la coïncidence du lieu de la production domestique avec celui du travail marchand, mais aussi par la croyance répandue que l'allaitement au sein constitue un moyen contraceptif » (Ibid). À cela s'ajoute le taux de scolarisation plus faible dans les zones rurales et l'absence d'institutions comme les crèches et les garderies pour les jeunes enfants (Neptune-Anglade, 1988).

Dans le contexte urbain, certaines femmes arrivent à embaucher des personnes à domicile pour s'occuper de leurs enfants. Cependant, cette possibilité s'offre rarement aux femmes des catégories défavorisées qui travaillent en dehors du domicile (Neptune-Anglade, 1988). Pour ces femmes, la prise en charge des enfants repose principalement sur « des réseaux familiaux (mère, tante, parente habitant à proximité, père au chômage), des voisines, des personnes venant de la campagne et logeant chez elles pour un certain temps » (Neptune-Anglade, 1988). Que ce soit dans le milieu rural ou dans le milieu urbain, « c'est à la mère qu'incombe la responsabilité d'organiser la garde des enfants » (Neptune-Anglade, 1988). Cela illustre la prépondérance des rôles traditionnels de genre dans la société haïtienne.

5.2.3 La participation ou l'aide des hommes

Plusieurs couples soulignent que les hommes assurent certains types de tâches au niveau du foyer. Cependant, leur implication se fait surtout dans les tâches non-ménagères. Ainsi, il est assez commun dans les couples, par exemple, que les hommes fassent l'épicerie et conduisent des enfants à l'école. C'est le cas du participant suivant : « C'est moi qui fais l'épicerie » (Participant H Couple 3). Une participante précise : « Mon mari les [enfants] emmène à l'école... »

(Participant F Couple 1). Cependant, il y a des cas plus rares où les hommes participent aux tâches ménagères. Cette participation est souvent conditionnée à l'indisponibilité de la conjointe. C'est ce que l'on peut comprendre à travers les propos de cette participante : « quand je ne parviens pas à terminer la préparation du repas avant de partir, j'envoie un message à mon mari pour qu'il la termine » (Participant individuelle 1). Par ailleurs, la participation du conjoint est souvent décrite comme une aide, ainsi que le précise la participante précédente « il a l'habitude de faire le ménage, si je fais la lessive, parfois il m'aide à faire à manger ». Le fait pour la conjointe de concevoir la participation du conjoint comme une aide est révélateur de la persistance des rôles de genre traditionnels où le travail domestique est vu comme la responsabilité primordiale des femmes.

5.2.4 Perception de la participation des hommes

L'implication des hommes dans le travail domestique n'est pas toujours bien perçue dans la société haïtienne. Certaines familles interdisent aux garçons de se rendre dans la cuisine. Un garçon s'occupant du travail domestique est parfois perçu comme une personne ayant des tendances féminines. L'un des participants fait remarquer qu'« En Haïti, les [hommes] qui cuisinent, qui font ceci et cela, on a tendance à les assimiler à des gens qui ne sont pas droits [ayants des défauts]. Disons qu'il y a des gens qui ont une tendance homosexuelle en Haïti. C'est comme ça qu'on le pensait, peut-être jusqu'à présent, je ne sais pas » (Participant H Couple 1). La participation des hommes dans le travail domestique est en ce sens un peu découragé par la société, car dans l'imaginaire collectif haïtien, il revient à brouiller la frontière entre les deux genres reconnus par la société. La société haïtienne assigne davantage le rôle de pourvoyeur du ménage aux hommes et s'évertue à les y enfermer pour les besoins de sa propre stabilité. Certains participants semblent adhérer à cette attribution sociale des rôles selon le genre. C'est le cas de la participante suivante

qui souligne: « C'était mon mari qui avait la plus grande responsabilité [de pourvoir aux besoins du ménage] (Participante individuelle 3).

En somme, la situation des femmes haïtiennes a connu certaines évolutions au cours des dernières décennies grâce à la mise en place d'outils juridiques et institutionnels visant à leur garantir protection et égalité avec les hommes. Cependant, des problèmes persistent en ce qui concerne l'application de ces outils. De grandes inégalités entre les sexes perdurent au sein de la société. Les femmes sont reléguées dans une position inférieure dans la société (OFPRA, 2017). Pour certains, elles sont considérées comme des citoyennes de seconde zone (Louis, 2007). Au sein des couples, les relations sont marquées par un déséquilibre entre les sexes. Les données recueillies auprès des participants indiquent que les hommes dominent dans les décisions concernant la gestion des ressources du couple. Elles sont également responsables de l'essentiel du travail domestique et de la prestation des soins aux enfants. Ces données viennent appuyer les travaux de Lamaute-Brisson (2010) et Neptune-Anglade (1988), qui montrent que le travail domestique est l'apanage des femmes en Haïti.

6 Les couples de migrants Haïtiens : entre reproduction/transformation des rapports sociaux de sexe et la réaction des hommes

L'émigration vers le Québec constitue une option pour des milliers d'Haïtiens qui envisagent leur avenir hors des frontières de leur pays. Toutefois, l'installation dans le pays d'accueil implique de nouvelles réalités sociales, culturelles et économiques qui peuvent influencer l'expérience migratoire, notamment celle des dynamiques de genre au sein des couples et des familles, comme l'ont déjà constaté certaines études (Havlin, 2015; Morelli & Gubin, 2004; Rigoni, 2001). Ce chapitre examine l'évolution des dynamiques de genre au sein des couples. Il aborde ensuite la réaction des hommes face à cette évolution.

6.1 Reproduction des dynamiques de genre dans le contexte post migratoire

Les données recueillies auprès des participants de cette étude indiquent que certaines pratiques de genre, présentes dans le contexte d'origine, sont reproduites dans le contexte d'accueil. Elles concernent très souvent des aspects liés à la prise de décision et à la répartition du travail domestique au sein des couples.

6.1.1 La prise de décision et la sphère domestique

Plusieurs répondants révèlent que les femmes jouent un rôle prépondérant dans les décisions relatives à l'entretien et à l'organisation de la sphère domestique durant la période post-migratoire. Cette tendance est illustrée par les témoignages d'une participante résidant à Montréal depuis 23 ans avec sa famille : « Je suis toujours la première à décider de ce que je dois faire, de ce que je dois

cuisiner, et tout le monde est satisfait » (Participante F, couple 1). Un autre participant confirme cette dynamique en soulignant que sa conjointe est généralement celle qui prend les décisions concernant les tâches ménagères :

« C'est la même situation qu'en Haïti. Par exemple, je possède une voiture et c'est moi qui vais toujours à l'épicerie et qui effectue toute une série d'autres tâches parce que c'est moi qui conduis. Mais ça ne veut pas dire que j'ai le dernier mot. C'est elle [sa conjointe] qui prend les décisions concernant ce qu'on mange, la décoration de la maison, etc. » (Participant individuel 1).

Cette attribution des décisions domestiques aux femmes, déjà observée avant la migration, persiste dans le contexte post-migratoire. Cette continuité peut être interprétée comme une manifestation de l'« habitus de genre », un concept développé par Pierre Bourdieu. Selon ce sociologue, l'habitus est un « système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs des pratiques et des représentations » (Bourdieu, 1980, p. 88). L'une des caractéristiques fondamentales de l'habitus est sa durabilité. Ainsi, malgré le changement de contexte géographique et culturel induit par la migration, les schémas de comportement hérités du pays d'origine continuent d'influencer la répartition des rôles et des responsabilités au sein du foyer.

Cette persistance de l'habitus de genre dans la sphère domestique post-migratoire révèle la résilience des normes sociales internalisées. Elle souligne également la complexité des dynamiques familiales dans un contexte de migration, où les traditions culturelles d'origine coexistent avec les influences du nouveau milieu.

6.1.2 Les femmes, ultimes responsables des tâches ménagères

De nombreux participants indiquent que les femmes assument la majeure partie des tâches domestiques : « J'ai toujours fait le gros du travail, mais quand mon mari est là, il m'aide parfois à la cuisine ou à la lessive. Si je cuisine, il fait le nettoyage, même s'il rechigne, mais il le fait » (Participante F, couple 1). Les femmes sont ainsi responsables des tâches les plus récurrentes et les plus chronophages, tandis que les hommes interviennent de manière ponctuelle et secondaire. Une autre participante explique que son conjoint ne cuisine pas, car il n'a jamais appris à le faire :

« Ici, Paul [pseudonyme du conjoint] n'a pas besoin d'aller au four parce que je sais qu'il ne sait pas cuisiner. C'est moi qui cuisine. Et n'oublie pas qu'on vit ensemble depuis 12 ans. On se connaît déjà suffisamment pour savoir ce que fait chacun. Disons qu'il y avait de la neige dehors, je serais assez folle pour prendre la pelle, mais Paul ne me laisserait pas faire ça » (Participante F, couple 4).

Cet extrait illustre une répartition genrée des rôles, où les femmes assument les tâches quotidiennes, tandis que les hommes interviennent dans des situations exceptionnelles ou moins contraignantes. Cette tendance est soulignée par une autre participante, qui affirme solliciter l'aide de son conjoint lorsqu'elle est dans l'impossibilité d'accomplir ce qu'elle considère comme son « rôle de femme » :

« Bien que je fasse beaucoup d'efforts pour accomplir mes tâches, car c'est mon rôle de femme, il m'arrive parfois d'être appelée à l'improviste pour faire un quart de travail. Ici, on n'a pas vraiment le choix, parce qu'il faut des revenus. Dans ce cas, il faut s'adresser au conjoint en lui demandant de terminer ce qu'on faisait à la maison, le ménage ou la préparation des repas » (Participante individuelle 1).

Ces témoignages s'écartent, dans une certaine mesure, des perspectives optimistes, telles que celles

avancées par Rigoni (2001) et Havlin (2015), qui mettent en avant l'influence positive du contexte migratoire sur les dynamiques de genre au sein des couples migrants. En revanche, ils s'alignent davantage sur les travaux de Carriero (2021) ainsi que de Meintel et al. (1985), qui soulignent que la persistance des normes culturelles d'origine limitant une transformation structurelle de la répartition des tâches domestiques au sein des familles immigrantes. Les femmes semblent avoir intériorisé la réalisation des tâches ménagères comme une fonction féminine. Cela fait écho à la notion de violence symbolique de Bourdieu. La violence symbolique est, dans la perspective de Bourdieu, ce mécanisme de domination inconsciente s'exerçant par l'adhésion des dominés à des normes, valeurs ou attentes imposées par les dominants (Bourdieu, 1998). Cette adhésion peut se produire car les normes sont perçues comme quelque chose de naturel et légitime, occultant les conditions sociales de leur production. En considérant les tâches ménagères comme son « rôle de femme », cette participante reproduit les normes de genre qu'elle a incorporées dans le contexte d'origine.

6.1.3 Les femmes, principales responsables des soins des enfants

Pour de nombreux participants, les femmes demeurent les principales responsables des soins aux enfants. Un participant explique que sa conjointe assume environ 90 % des tâches liées à leur enfant : « Le soin de l'enfant est assuré à 90 % par ma femme. C'est elle qui passe toute la journée avec le bébé, le nourrit et le fait dormir. Si c'est moi qui m'en occupe, il ne dormira pas » (Participant individuel 1). Une autre participante confirme cette tendance, tout en notant une implication partagée, bien qu'inégale : « Nous prenons tous soins de l'enfant, mais je suis plus impliquée à 80 % » (Participante individuelle 2). La participation des hommes se limite souvent à des activités moins fatigantes et moins chronophages, comme le souligne une troisième

participante : « En ce qui concerne l'école, c'est lui qui l'emmène et le récupère. Pour l'hôpital et autres, c'est moi » (Participante individuelle 3). Ces témoignages mettent en lumière une répartition inégale des responsabilités parentales au sein des couples.

Cette dynamique s'inscrit dans un cadre plus large de division sexuée du travail domestique mentionné dans la section précédente. Comme l'a souligné Puech (2005), traditionnellement les hommes et les femmes ne réalisent pas les mêmes tâches domestiques. Le soin des enfants fait partie des tâches à dominante féminine. Ces dernières sont marquées par leur répétitivité et leur pénibilité, et contrastent avec les activités masculines, souvent moins contraignantes, plus occasionnelles et perçues comme plus satisfaisantes (Puech, 2005). Dans le contexte haïtien, Neptune-Anglade (1988, p. 43) a observé que « les soins à donner aux enfants sont généralement considérés comme une prérogative maternelle ». Cette pratique sociale, profondément ancrée, semble se maintenir même dans des contextes migratoires.

Parallèlement à la reproduction des pratiques sociales, les couples tendent également à transformer leurs pratiques pour répondre aux exigences de la réalité du contexte migratoire. Les sections suivantes exposent ces changements dans les dynamiques de couple.

6.2 Transformation des dynamiques de genre dans le contexte post migratoire

Les données recueillies auprès des participants indiquent une évolution dans la prise de décision au sein des couples. Le rôle de pourvoyeur semble se redéfinir et la répartition du travail domestique se transforme à un certain niveau au sein des couples.

6.2.1 Les décisions de dépense et consensus au sein des couples

Les participants sont nombreux à souligner que les décisions relatives aux dépenses du couple sont

prises de manière consensuelle entre les conjoints. Cette tendance est décrite par la participante suivante :

« Je ne pense pas qu'une personne ait plus à dire que l'autre, car honnêtement, mon échec est son échec et inversement. Si je veux acheter un bien immobilier ou une voiture et qu'il ne trouve pas cela important, je ne l'achèterai pas. Et c'est pareil pour lui. S'il veut acheter quelque chose que je ne trouve pas important, il ne l'achètera pas non plus » (participante individuelle 3).

Dans ce même ordre d'idée, une autre participante souligne que : « Haïti est différent d'ici. Ici, les choses se font ensemble. Même si nous avons l'habitude de prendre des décisions ensemble, ici, on ne peut pas se précipiter dans quoi que ce soit sans impliquer la personne avec qui on vit » (participante individuelle 1). Selon elle, le consensus entre les conjoints se justifie par la responsabilité économique que les décisions de dépense impliquent. Elle l'a souligné à travers les propos suivants : « En quoi c'est différent d'Haïti ? Ici, on ne peut pas dépenser comme ça, parce qu'il faut payer les factures, c'est essentiel. Nous devons toujours nous mettre d'accord » (Participant individuel 1). Les obligations économiques liées au contexte d'immigration semblent favoriser la concertation entre les deux conjoints dans la prise de décisions relatives à la gestion des ressources.

Plusieurs participants ont souligné que cette pratique était déjà à l'œuvre dans leur couple avant la migration. Toutefois, comme indiqué dans le chapitre précédent, dans certains cas, les hommes avaient toujours le dernier mot en matière de décisions financières. Il semble que le contexte post-migratoire favorise une plus grande influence des femmes dans la gestion des ressources. Ce constat a été fait dans des travaux réalisés au sein des communautés mexicaines aux États-Unis, comme l'a précisé (Kanaiaupuni, 1995). Selon ce dernier, la migration favorise une certaine adaptation du patriarcat et des relations de genre qui permet aux femmes d'accéder à certaines

ressources et au pouvoir au sein des familles. Par ailleurs, la part du contrôle des hommes sur les ressources et le pouvoir diminue. Ainsi, il se produit une transformation de l'équilibre du pouvoir qui permet aux femmes de jouer un rôle plus important dans la prise de décision.

6.2.2 Du rôle de pourvoyeur masculin exclusif, au rôle de pourvoyeur partagé

Malgré le fait que la majorité des femmes participant à cette étude occupait un emploi avant la migration, la responsabilité de subvenir aux besoins du couple était principalement assignée aux hommes. En revanche, après l'immigration, certains participants ont montré que ce rôle était beaucoup plus partagé au sein des couples. C'est ce qu'indique le participant suivant qui évoque l'apport financier de sa conjointe au ménage : « Elle participe aussi, à chaque fois qu'elle en a les moyens. Elle peut envoyer de l'argent sur mon compte, car c'est moi qui prends en charge cette carte. Je pense que nous participons tous les deux à cela » (Participant H, couple 3). Dans certains cas, la conjointe peut même être la pourvoyeuse principale du ménage. C'est ce que souligne la participante suivante : « C'est moi qui fournis la principale contribution financière. Mon mari a des réductions d'heures de travail en raison de son statut d'étudiant » (Participante individuelle 3). Michel (2021) avait souligné cette tendance dans les couples d'étudiants haïtiens dans sa thèse de maîtrise. En raison de leur statut, les conjoints étudiants ont en effet des restrictions les empêchant de travailler plus de 20 heures par semaines. Les conjointes, détenant un permis de travail ouvert, deviennent alors les pourvoyeuses principales du ménage. En ce sens, les femmes accèdent à des revenus plus conséquents que leurs partenaires.

Plus largement, de nombreuses études révèlent une transformation des pratiques en ce qui concerne

l'attribution du rôle de pourvoyeur au sein des couples ou des familles immigrantes. C'est notamment le cas des travaux de Grzywacz et al. (2009) et de Hyman et al. (2008). Ces études soutiennent que, dans la période prémigratoire, les femmes se chargent essentiellement du foyer et des enfants, tandis que les hommes ont la responsabilité principale de subvenir aux besoins du foyer. Cependant, dans le contexte post-migratoire, le rôle de pourvoyeur est beaucoup plus partagé entre les hommes et les femmes. Cette tendance a été observée auprès des immigrants mexicains résidant aux États-Unis. Les auteurs précisent que, dans le contexte mexicain, « les femmes entretenaient le ménage et s'occupaient des enfants, et leurs conjoints étaient obligés d'assurer une sécurité financière pour elles et leurs enfants [notre traduction] » (Grzywacz, Rao, et al., 2009, p. 1201). Alors que dans la période post migratoire,

Les participants ont constaté que l'organisation de la vie quotidienne autour des rôles traditionnels des hommes et des femmes n'était plus possible. L'augmentation du coût de la vie et les emplois mal rémunérés pour les hommes ont obligé les femmes à entrer sur le marché du travail pour subvenir aux besoins du ménage. Les hommes et les femmes ont reconnu que l'emploi rémunéré des femmes était nécessaire pour soutenir la famille dans sa nouvelle situation financière [notre traduction] (Grzywacz et al., 2009, p. 1201).

Hyman et al. (2008) ont fait le même constat auprès des immigrants éthiopiens résidant au Canada. L'Éthiopie étant une société « de nature patriarcale », les femmes étaient principalement responsables des tâches domestiques et de la garde des enfants, ce que l'on appelle les « affaires de l'intérieur », tandis que les hommes principalement devaient fournir un revenu à la famille, ce que l'on appelle les « affaires de l'extérieur » [notre traduction] » (Hyman et al., 2008, p. 155). Mais dans le contexte canadien, ils soulignent un changement des attentes quant au rôle de pourvoyeur : « cette attente était particulièrement vraie pour les femmes qui travaillaient à l'extérieur et contribuaient au revenu du ménage » (Hyman et al., 2008, p. 155).

6.2.3 Une approche moins inégalitaire de la répartition du travail domestique

Bien que les femmes assument l'essentiel des tâches ménagères, le contexte québécois semble favoriser une approche plus égalitaire de la répartition du travail domestique. La participante suivante le précise : « Ici, si quelqu'un prend toutes les tâches sur son dos, il devra cuisiner, aller travailler et faire le ménage. Tu ne peux pas faire ça, il n'y a pas d'autre choix. Il faut répartir les tâches » (participante F, couple 2). Une autre participante décrit la situation de son couple en soulignant la participation de son conjoint aux tâches ménagères :

« C'est Paul [Pseudonyme du conjoint] qui fait la lessive. Paul lave aussi la vaisselle. Je le fais aussi quelque fois. Mais il y a des exceptions. Je prépare à manger. Quand je finis, Paul ne me laissera pas laver la vaisselle tout de suite. Voyez-vous ce que je dis ? Quand je finis de préparer à manger, il dit ça suffit, tu laisses tomber le nettoyage, je le fais. Il met les vaisselles dans la machine et les lave » (Participante F Couple 4).

Cette participante, pour sa part, pense que la contribution de son conjoint dans la réalisation des tâches domestiques n'est toujours pas égale à la sienne mais elle a augmenté par rapport à ce qu'elle a été en Haïti :

« Bon, pour l'instant, je peux dire que nous nous organisons un peu mieux dans ce sens, même si ce n'est pas du 50/50. Je suis plus impliquée dans les tâches ménagères, mais je reçois son aide. Il m'aide maintenant plus qu'il m'aidait en Haïti parce qu'en Haïti nous avions l'aide des parents, mère et sœurs. À cause de ça il ne s'était pas trop impliqué » (Participante individuelle 2)

Les participants sont nombreux à souligner une augmentation du niveau d'implication des hommes dans le travail domestique. Le participant suivant illustre clairement ce phénomène : « Quand j'étais en Haïti, je ne faisais pas la vaisselle ; ici, je suis obligé de le faire. » (Participant H, couple

2). Cela montre que les rôles au sein des couples évoluent dans le contexte québécois. Selon les participants, cette transformation résulte d'une imbrication de facteurs liés aux contraintes du contexte d'accueil.

6.2.4 Les mécanismes explicatifs du changement de dynamique de genre dans les couples

Les mécanismes à l'origine de la transformation de la dynamique de genre au sein des couples sont nombreux. Cette section n'a pas la prétention d'en dresser une liste exhaustive. Elle vise surtout à en présenter les plus marquants, tirés des entretiens.

6.2.4.1 Le marché de l'emploi

En Haïti, les femmes sont désavantagées sur plusieurs plans sur le marché de l'emploi. Elles sont sous-représentées dans les emplois formels. Alors qu'elles représentent 52% de la population du pays (MSPP, 2002), elles ne sont que 30% à occuper des emplois formels (UNFPA, 2017). De plus, les femmes haïtiennes sont défavorisées sur le plan salarial : « le salaire perçu par les femmes est inférieur de 40% à celui des hommes » (Doura, 2018, p. 107). La migration vers le Québec leur offre une meilleure situation d'emploi que dans leur pays d'origine. Cette réalité semble influencer les dynamiques de genre au sein des couples. Un participant l'indique dans les propos suivants :

« La femme faisait les tâches domestiques en Haïti parce qu'elle n'avait pas d'emploi, elle passait toute la journée à la maison. Si non, elle avait un emploi qui ne paye pas bien. Elle est obligée de faire les tâches domestiques, même si elle n'a pas envie. Étant donné que son mari travaille et gagne de l'argent, elle fait les tâches domestiques, entre guillemets, pour sa contribution au ménage. Ici [au Québec], elle estime que le gars va travailler, elle va travailler aussi, le gars apporte de l'argent, elle apporte de l'argent aussi. Donc il faut partager le travail » Participant H Couple 3.

L'extrait ci-dessus suggère que le contexte d'emploi, permettant aux femmes d'avoir de meilleurs revenus, contribue également à réduire l'inégalité dans la répartition du travail domestique. Constant (2020) fait une remarque similaire. Selon cet auteur, les migrants sont confrontés au problème de la non-reconnaissance de leurs diplômes dans le contexte québécois, ce qui les conduit à occuper des emplois non qualifiés et sous-payés. En ce sens, le contexte réduit à un certain niveau l'avantage que les hommes bénéficiaient de leur situation d'emploi privilégiée par rapport aux femmes dans le contexte prémigratoire. Par conséquent, cela entraîne « des changements dans les rapports de pouvoir et la division sexuelle du travail au sein du couple qui convergent vers l'égalisation des rôles familiaux et de l'autorité... » (Constant, 2020, p. 92).

6.2.4.2 La perte des supports extérieurs dans les tâches ménagères

La majorité des couples bénéficiaient d'une aide extérieure pour accomplir les tâches domestiques dans leur contexte d'origine. Ce soutien provenait principalement des membres de la famille élargie, des employées de maison ou des enfants en domesticité, comme cela a été évoqué précédemment. Cependant, dans le contexte québécois, cette forme d'assistance est devenue inaccessible pour les couples en raison de son coût prohibitif. Plusieurs participants ont expliqué que la disparition de cette aide extérieure a contribué à une plus grande implication des hommes dans les tâches domestiques. Par exemple, l'un des participants souligne : « Maintenant, étant donné qu'il n'y a plus personne d'autre avec nous, il n'y a plus de femme de ménage... Bon, on ne dit pas continuellement, mais parfois on partage certaines responsabilités » (Participant H, Couple 1). Une participante abonde dans le même sens : « En Haïti, on avait une servante sur laquelle reposaient toutes les activités. Ici, si quelqu'un prend toutes les tâches sur ses épaules, il devra cuisiner, aller travailler et faire le ménage. Tu ne peux pas faire ça, il n'y a pas d'autre choix. Il faut répartir les tâches » (Participant F, Couple 2). Ces extraits révèlent comment les contraintes matérielles du contexte

d'accueil, notamment la perte de ressources domestiques, influencent la reconfiguration des rôles de genre au sein des couples immigrants. Cette observation rejoint les données recueillies par Hyman et al. (2008), auprès des immigrants éthiopiens au Canada, indiquant également que la disparition du soutien fourni par les employées de maison et les réseaux familiaux élargis constitue un facteur clé dans l'émergence de nouvelles dynamiques familiales dans le contexte post migratoire.

6.2.4.3 L'influence du contexte socioculturel

L'adoption des pratiques propres à la société d'accueil est perçue comme un facteur influençant les dynamiques conjugales des couples immigrants. Un répondant a clairement exprimé cette idée en déclarant :

« Contrairement à Haïti, qui est, comme je l'ai dit, une société patriarcale traditionnelle, dans la société québécoise, il y a d'autres cultures, d'autres coutumes, et nous sommes obligés de fonctionner selon les mêmes principes de base que la société d'accueil. Bien que certaines décisions soient personnelles, la plupart sont partagées » Participant H Couple 2.

Cet extrait illustre un processus d'alignement à des valeurs de la société d'accueil. Cet alignement, souvent dicté par des impératifs contextuels, se manifeste notamment par l'intégration de pratiques plus égalitaires dans la gestion des décisions conjugales, marquant une évolution notable dans la répartition des rôles et des responsabilités entre les partenaires. Ces observations corroborent le travail de Hernandez (2007), qui met en évidence l'impact déterminant du contexte social, économique, culturel et institutionnel québécois dans la remise en question et la transformation des pratiques au sein des familles issues de la migration.

6.3 Transformation des dynamiques de genre et réponse des conjoints masculins

Les sections initiales de ce chapitre ont permis de dégager les transformations des dynamiques de genre au sein des couples immigrants dans le contexte du pays d'accueil. Il convient désormais d'examiner la manière dont les conjoints masculins réagissent face à ces mutations. Les données suggèrent que ces derniers déploient une stratégie combinant adaptation et résistance pour s'ajuster à la reconfiguration des rapports de genre au sein de leur couple.

6.3.1 Adaptation des hommes à la réalité du contexte d'accueil

Dans le contexte haïtien, les relations conjugales s'inscrivent dans un cadre profondément patriarcal. Selon Louis-Juste (2008), « Des hommes détiennent le pouvoir au niveau domestique, et des femmes fonctionnent comme des éducatrices chargées de transmettre le machisme politique en éduquant leurs fils comme de petits princes, et leurs filles comme des intendantes attachées au service de ces rois sans fief » (pages non numérotées). Cependant, dans le contexte post-migratoire, cette structure patriarcale des relations conjugales tend à évoluer, du moins partiellement. Les hommes semblent s'adapter, dans une certaine mesure, à cette dynamique renouvelée. Cette adaptation transparaît à travers les témoignages de plusieurs participants, comme en témoignent les extraits suivants :

« En arrivant ici, nous comprenons les choses différemment. Quand je viens ici, je me regarde en train de faire ci, en train de faire ça. Quand ma femme n'est pas là, je cuisine. Cela ne me dérange aucunement. Au contraire, bien que je ne le fasse pas continuellement, parfois je prends plaisir à le faire » (Participant H Couple 1).

« ... dans la société québécoise, il y a d'autres cultures, d'autres coutumes, on est obligé de fonctionner sur les mêmes principes de base que la société d'accueil. Bien qu'il y ait des décisions qui sont personnelles, en général les décisions sont partagées » (Participant H Couple 2).

Ces extraits révèlent que les participants masculins de cette étude manifestent une plus grande propension à s'engager dans des tâches domestiques traditionnellement associées au genre féminin

dans leur contexte d'origine. La prise de décision relative à la gestion des ressources tend à adopter une approche plus équilibrée entre les partenaires. Par ailleurs, la figure du pourvoyeur économique, historiquement assignée à l'homme, fait l'objet d'une redéfinition progressive vers une prise en charge conjointe. Ces dynamiques rejoignent les observations de Bergheul et al. (2024), selon lesquelles les hommes immigrants, en particulier ceux investis dans la parentalité, reconfigurent certaines pratiques masculines héritées de leur société d'origine afin de répondre aux exigences socioculturelles du pays d'accueil. Cette adaptation des hommes témoigne du caractère historique et évolutif de la masculinité hégémonique, tel qu'a fait remarquer Connell (2005, p. 77) : « Je souligne que la masculinité hégémonique incarne une stratégie "actuellement acceptée". Lorsque les conditions de défense du patriarcat changent, les bases d'une masculinité particulière sont alors érodées [notre traduction] ».

6.3.2 Résistance au changement

Certains hommes résistent au changement de la distribution des tâches au sein des couples. Leur implication dans les tâches ménagères est davantage motivée par la contrainte que par le désir d'y participer. Plusieurs participants expriment ce sentiment. La participante suivante souligne que son conjoint rechigne à préparer à manger : « Il n'aime pas trop faire à manger, mais la vérité, c'est qu'il doit le faire. Il se plaint tout le temps et rechigne toujours. Mais je lui montre qu'il n'a pas le choix, il faut qu'il adopte le système » (Participante F, couple 2.) De son côté, le conjoint souligne que les changements qu'impose le nouveau contexte sont pour lui un apprentissage qui parfois ne l'intéresse pas : « Si j'avais grandi dans le système, j'aurais pu comprendre, le changement aurait été automatique. Mais je n'ai pas grandi dans ce système, ces changements deviennent une sorte d'apprentissage qui parfois ne m'intéresse pas » (Participant H Couple 2).

Certains hommes participent dans les activités ménagères lorsque leur conjointe n'est pas disponible. C'est le cas du participant suivant :

« Je n'aime pas cuisiner. Mais ça ne veut pas dire que je ne vais pas le faire si X [sa conjointe] ne peut pas cuisiner ou est empêchée. Ce n'est pas quelque chose dans lequel je suis trop impliqué. Mais cela n'empêche qu'à plusieurs reprises quand X est allée travailler ou à l'école et qu'elle est rentrée fatiguée, je ne la laisse pas cuisiner. Je vais le faire » Participant H Couple 4.

Cet extrait indique que le participant adopte une posture flexible, sans abandonner complètement les pratiques genrées. Cela illustre bien ce que Connell (2005) décrit comme le caractère mobile, adaptatif de la masculinité hégémonique : celle-ci se redéfinit selon les circonstances pour maintenir l'ordre patriarcal, même sous des formes atténuées.

D'autres participants restent attachés au rôle de pourvoyeur masculin en dépit du fait que les femmes apportent leur contribution dans ce domaine. Le participant suivant le souligne :

« En tant qu'homme, j'ai toujours le sentiment que je dois prendre soin de ma famille. Par exemple, je dois pouvoir gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de ma femme et de mes enfants. Et je ne considère pas vraiment la même chose pour ma femme. Je considère même que ce serait un drame de ne pas pouvoir m'occuper ma femme et mes enfants. Mais je ne considérerai pas cela comme un drame si ma femme ne travaille pas. Je pense que c'est un aspect concret où cette question est toujours présente, car en tant qu'homme j'ai toujours cette responsabilité de prendre soin de ma famille » Participant individuel 1.

Les propos de ce participant expriment un attachement profond à son rôle de pourvoyeur économique. La volonté de pouvoir subvenir aux besoins de la famille est considérée comme centrale à sa position d'homme, tandis qu'il n'attribue pas la même exigence à sa conjointe. Ce déséquilibre traduit une la persistance d'une division genrée des responsabilités liées aux normes sociales associées à la masculinité hégémonique.

En somme, ce chapitre met en exergue la complexité des dynamiques de genre au sein des couples immigrants. Il révèle à la fois une reproduction partielle des pratiques patriarcales issues du contexte d'origine et une transformation progressive de ces dernières sous l'effet du contexte migratoire. D'une part, certaines normes patriarcales persistent, témoignant d'une certaine continuité culturelle. D'autre part, les réalités sociales, économiques et culturelles du pays d'accueil reconfigurent les rôles et les attentes genrées, obligeant les hommes immigrants à adapter certaines pratiques de masculinité. Cette adaptation se manifeste notamment par une implication accrue dans les tâches domestiques et une prise de décision plus collaborative, même si cette transformation s'accompagne souvent d'une certaine résistance. Ainsi, les hommes migrants sont tiraillés entre adaptation et résistance, cherchant à préserver certains aspects de leur identité masculine tout en s'ajustant aux exigences d'un environnement socioculturel différent. Cette dualité illustre la manière dont les dynamiques de genre évoluent dans un contexte migratoire, marqué à la fois par la continuité et le changement.

Conclusion générale

Cette étude part de l'observation d'une implication plus marquée des hommes immigrants haïtiens établis au Québec dans la réalisation des tâches domestiques, une pratique qui contraste avec le contexte haïtien, où le travail domestique est traditionnellement perçu comme relevant du domaine féminin (Neptune-Anglade, 1988). Ce contraste a suscité un intérêt particulier pour l'analyse des dynamiques de répartition des rôles genrés au sein des couples haïtiens dans un contexte migratoire. La littérature sur cette problématique confirme une certaine transformation des dynamiques de genre héritées du contexte d'origine (Constant, 2020 ; Kimlzuka & Taniguchi, 1986 ; Michel, 2021). Toutefois, les réactions des hommes à cette transformation n'ont pas été explorées en ce qui concerne les immigrants haïtiens. Cette étude s'est proposée donc de combler cette lacune dans la littérature scientifique en explorant la façon dont les hommes au sein des couples d'immigrants haïtiens établis au Québec réagissent à la transformation des dynamiques de genre.

Afin d'examiner cette problématique, la méthode qualitative a été privilégiée, mobilisant des entretiens semi-directifs comme principal outil de collecte de données. L'étude de cas a été adoptée comme stratégie de collecte de données, tandis qu'en termes de méthode d'analyse des données, nous avons opté pour l'analyse thématique.

Les résultats mettent en évidence trois éléments fondamentaux. Premièrement, il ressort que certaines pratiques de genre du contexte d'origine se perpétuent dans le contexte d'accueil. Au sein des couples, les femmes conservent une prépondérance décisionnelle en ce qui concerne l'entretien et l'organisation de la sphère domestique, une tendance qui se manifeste tant dans le

pays d'origine qu'au sein du pays d'accueil. Par ailleurs, à l'instar des dynamiques observées en Haïti (Neptune-Anglade, 1988), les femmes demeurent les principales responsables de l'exécution des tâches domestiques et du soin aux enfants, illustrant une reproduction de l'« habitus de genre » du contexte d'origine. Ces observations sont en phase avec les conclusions de Meintel et al. (1985), dont la recherche menée auprès des immigrants haïtiens au Québec a mis en évidence que les femmes demeurent les principales responsables du travail domestique, tandis que la participation des hommes à ces tâches reste limitée. La théorie de la domination masculine a permis de comprendre cette reproduction des dynamiques de genre dans le contexte d'accueil.

Deuxièmement, les résultats indiquent une transformation significative de certaines pratiques genrées entre le contexte d'origine et le contexte d'accueil. Plus précisément, la gestion des ressources financières au sein des couples évolue vers une dynamique plus égalitaire dans le contexte migratoire. Les décisions relatives aux dépenses, autrefois dominées par les hommes dans le contexte haïtien, sont désormais prises de manière conjointe par les deux partenaires du couple. Cette évolution de la prise de décision au sein des couples immigrants est une dynamique qui a été documenté par Kimlzuka & Taniguchi (1986). Elle indique une certaine reconfiguration des rapports de pouvoir au sein du couple. Par ailleurs, les résultats révèlent un renforcement du rôle économique des femmes au sein des couples dans le contexte d'accueil. Alors que dans le contexte d'origine, les hommes assumaient principalement le rôle de pourvoyeur unique, cette responsabilité est désormais partagée entre les deux partenaires. L'évolution s'explique en partie par un accès accru des femmes à l'emploi dans le pays d'accueil, ainsi que par la perte de statut social des hommes, confrontés à des difficultés de reconnaissance de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle acquis en Haïti (Constant, 2020 ; Hyman et al., 2008). Cette situation entraîne une incapacité pour ces derniers d'assumer seuls le rôle de pourvoyeur principal. Enfin,

l'implication des hommes dans les tâches ménagères est en augmentation dans le contexte d'accueil par rapport au contexte d'origine. Cette tendance à l'augmentation de l'implication des hommes immigrants dans les activités ménagères a été observée par plusieurs auteurs (Havlin, 2015 ; Rigoni, 2001). Notre travail semble corroborer ces études.

Troisièmement, face à la transformation des dynamiques de genre au sein des couples, les hommes adoptent une double stratégie, oscillant entre adaptation et résistance. D'une part, ils s'adaptent en manifestant une implication accrue dans les tâches ménagères, adoptant une approche collaborative dans la prise de décisions relatives aux dépenses et partageant avec les femmes le rôle de pourvoyeur économique du couple. Cette adaptation reflète une renégociation des rôles genrés dans le contexte migratoire, marquée par une plus grande flexibilité dans la répartition des responsabilités domestiques et économiques.

D'autre part, les hommes tentent parallèlement de résister à ces transformations. Cette résistance se manifeste par une réticence à accomplir certaines tâches ménagères. Grzywacz, J. G et al. (2009), dans leur étude auprès des immigrants mexicains établis aux Etats-Unis, expliquent la réticence manifestée par les hommes à réaliser les tâches domestiques par le fait qu'ils continuent de considérer le travail domestique comme la responsabilité des femmes. Par ailleurs, une partie des hommes cherche à préserver leur rôle traditionnel de pourvoyeur principal, ce qui témoigne de leur volonté de maintenir des normes genrées héritées du contexte d'origine.

Cette tension entre adaptation et résistance reflète la complexité du processus de reconfiguration des rapports de genre dans un contexte migratoire, où les dynamiques traditionnelles et émergentes coexistent. La double stratégie adoptée par les hommes immigrants met en lumière la pertinence du concept de masculinité hégémonique comme cadre d'analyse central de cette

étude. Développé par R. W. Connell, ce concept constitue un pilier de la théorie du genre de l'auteur et se définit comme « une configuration de pratiques [...] qui permet à la domination masculine de se perpétuer » (Connell et al., 2015, p. 155).

La masculinité hégémonique représente la forme de masculinité dominante (Azadi, 2023), c'est-à-dire la manière la plus « reconnue » d'incarner la masculinité (Connell et al., 2015). Comme l'a souligné Connell, il existe plusieurs formes de masculinités hégémoniques, qui varient selon les contextes culturels et sociaux (Connell et al., 2015). Dans cette perspective, Bergheul et al. (2024, p.3) précisent que la masculinité hégémonique « est souvent celle qui est idéalisée par bon nombre d'hommes. Elle apparaît ainsi chez ceux qui évoluent dans des contextes où le rôle de l'homme en tant que principal pourvoyeur de la famille est encore prédominant, notamment dans les sociétés collectivistes ».

L'intérêt de ce cadre d'analyse pour notre étude réside dans sa capacité à saisir le changement et la reproduction. En effet, la masculinité hégémonique est un construit qui peut changer en fonction des conditions de sa construction (Connell & Messerschmidt, 2005). Donaldson (1993, p. 646) l'a souligné : « la masculinité hégémonique peut être analysée, distanciée, approuvée, niée, contestée, reproduite, séparée, renoncée, choisie, construite avec difficulté, confirmée, imposée, abandonnée et modernisée » [notre traduction].

Cette conceptualisation permet d'éclairer les stratégies des hommes immigrants haïtiens, qui naviguent entre la préservation des normes traditionnelles associées à la masculinité hégémonique et l'adoption de pratiques plus égalitaires dans le contexte migratoire. Ainsi, la masculinité hégémonique permet de comprendre comment les hommes négocient leur manière d'être homme dans un environnement en transformation, tout en cherchant à maintenir ou à

réinterpréter leur position dominante. Dans le contexte d'origine, cette masculinité hégémonique se traduisait par une division genrée du travail dans laquelle les hommes endossaient le rôle de pourvoyeur du couple et exerçaient un contrôle sur les décisions familiales, tandis que les femmes étaient principalement responsables des tâches domestiques et des soins aux enfants (Neptune-Anglade, 1988).

Cependant, dans le contexte migratoire, cette masculinité hégémonique est remise en question et réadaptée. D'une part, les hommes s'adaptent en participant davantage aux tâches ménagères et en partageant le rôle de pourvoyeur avec les femmes. D'autre part, certains hommes résistent à ces transformations, notamment en refusant d'accomplir certaines tâches domestiques ou en cherchant à préserver leur statut de pourvoyeur principal. Cette résistance témoigne d'une forme de réaffirmation de la masculinité hégémonique, malgré les contraintes du contexte migratoire.

Tenant compte de cette discussion entre les résultats de l'étude et le cadre d'analyse, nous pouvons affirmer que les hommes immigrants haïtiens au Québec adoptent une double stratégie d'adaptation et de résistance qui allie la masculinité hégémonique traditionnelle et une masculinité plus égalitaire pour faire face à la transformation des dynamiques de genre que le contexte d'accueil impose. Ainsi pouvons-nous dire que les hommes n'abandonnent pas la domination des femmes, au contraire, ils se sont ajustés pour être en phase avec la réalité du contexte.

Références biographiques

- Alix, L. S. (2017). Culture d'origine et culture du pays de résidence dans les familles issues de l'immigration haïtienne au Québec. In *Les jeunes Haïtiens dans les Amériques*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Anadón, M. (2022). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 5. <https://doi.org/10.7202/1085396ar>
- Ardouin, B. (1856). Études sur l'histoire d'Haïti ; suivies de la vie du général J.- M. Borgella (Tome 6). Paris, Édition Dézobry. Repris dans les classiques de Sciences Sociales. Consulté le 20 juillet 2024 URL : https://classiques.uqam.ca/classiques/ardouin_beaubrun/ardouin_beaubrun.html
- Belliveau, J. (2005). Deux révolutions tranquilles ? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967). *Recherches Sociographiques*, XLVI (1), 11–34. <https://id.erudit.org/iderudit/012088ar>
- Bergheul, S., et al. (2024) Masculinité et paternité en contexte migratoire : étude des effets de la masculinité sur la construction de l'identité paternelle de nouveaux immigrants au Québec de différentes origines culturelles », *Enfances Familles Générations*. Mis en ligne le 01 juillet 2024, consulté le 29 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/efg/20197>
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris, Éditions de Minuit
- Bourdieu, P. (1990). La domination masculine. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, 84(1), 2–31. <https://doi.org/10.3406/arss.1990.2947>
- Bourdieu, P. (1998). *La domination masculine*. Paris, Edition du Seuil
- Butler, J. (1990). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. New York, Routledge Classic.
- Carriero, R. (2021). The role of culture in the gendered division of domestic labor: Evidence from migrant populations in Europe. *Acta Sociologica (United Kingdom)*, 64(1), 24–47. <https://doi.org/10.1177/0001699320930073>
- Castor, S. (1989) [1998]. *Les origines de la structure agraire en Haïti*. Port-au-Prince, CRESFED
- Cela, T., et al. (2022). Migration, Memory and Longing in Haitian Songs. *Zanj: The Journal of Critical Global South Studies*, 5(1/2).

<https://doi.org/10.13169/ZANJGLOBSOUTSTUD.5.1.0013>

- Connell, R. W., & Messerschmidt, J. W. (2005). Hegemonic masculinity: rethinking the concept. *Gender and Society*, 19(6), 829–859. <https://doi.org/10.1177/0891243205278639>
- Connell, R. W., & Messerschmidt, J. W. (2015). Faut-il repenser le concept de masculinité hégémonique ? (É. Béthoux & C. Vincens, Trad.). *Terrains & Travaux*, (27), 151-192
- Constant, P. H. (2020). De la subjectivité au travail des migrants internationaux au Canada : le rapport au travail des originaires d’Haïti de la région d’Ottawa-Gatineau. [Thèse de Maîtrise]. Université d’Ottawa.
- Corten, A. (2000). Diabolisation et mal politique. Haïti : misère, religion et politique. Paris, Les Éditions CIDIHCA/Karthala.
- Delphy, C. (1993). Rethinking sex and gender. *Women’s Studies International Forum*, 16(1), 1–9. [https://doi.org/10.1016/0277-5395\(93\)90076-L](https://doi.org/10.1016/0277-5395(93)90076-L)
- Delphy, C. (2003). Par où attaquer le « partage inégal » du « travail ménager » ? *Nouvelles Questions Féministes*, Vol. 22(3), 47–71. <https://doi.org/10.3917/nqf.223.0047>
- Demetriou, D. Z. (2015). La masculinité hégémonique : lecture critique d’un concept de Raewyn Connell. *Genre, Sexualité et Société*, 13, 0–22. <https://doi.org/10.4000/gss.3546>
- Deslauriers, J. (1991). Recherche qualitative : guide pratique. Montréal, MacGraw-Hill
- Dia, H. (2014). Comment les migrations internationales reconfigurent les relations entre conjoints et les identités conjugales au sein de couples sénégalais. *Cahiers québécois de démographie*, 43(2), 375-398, DOI : <https://doi.org/10.7202/1027983ar>
- Donaldson, M. (1993). What is hegemonic masculinity? *Theory and Society*, 22(5), 643–657. <https://doi.org/10.1007/BF00993540>
- Doura, F. (2018). Situation de la femme haïtienne, ses besoins, droits et responsabilités. *Rencontre*, 34.
- Dubois, L. (2005). *Avengers of the New World: the story of the Haitian Revolution*. Cambridge, Harvard University Press.
- Duval, M. (1991). Être mère au foyer et récemment immigrée à Montréal : quelques résultats d’une étude exploratoire sur la situation des femmes d’origine vietnamienne, haïtienne et salvadorienne. *Actes Du 1er Symposium Québécois de Recherche Sur La Famille*, 145–161.
- Gagnon, A-G., & Montcalm, M. B. (1992). Québec : au-delà de la Révolution tranquille. (P. Desruisseaux, Trad.) Montréal, : Edition VLB. (Œuvre originale publiée en 1990)

- Gaudet, S., & Robert, D. (2018). *L'aventure de la recherche qualitative : Du questionnement à la rédaction scientifique*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa
- Gaudron, J.-P. (2020). Introduction : Genre, rapports sociaux de sexe et orientation. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 49/2, 193–198. <https://doi.org/10.4000/osp.11912>
- Grzywacz, J. G., et al. (2009). Acculturation and Conflict in Mexican Immigrants' Intimate Partnerships: The Role of Women's Labor Force Participation. *Violence Against Women*, 15(10), 1194-1212. <https://doi.org/10.1177/1077801209345144>
- Havlin, T. (2015). Shift in social order – shift in gender roles? Migration experience and gender roles. *Current Issues in Personality Psychology*, 3(3), 185–191. <https://doi.org/10.5114/cipp.2015.53229>
- Henry, Y. (1993). L'immigration haïtienne au Québec. *Hommes et Migration*, (1165), 44-45. Doi : <https://doi.org/10.3406/homig.1993.2021>
- Hernandez, S. (2007). Les hommes immigrants et leur vécu familial : impact de l'immigration et intervention. *Centre de Recherche et de Formation de la Montagne*, (15).
- Hurbon, L. (1987). *Comprendre Haïti, Essai sur l'État, la nation, la culture*. Paris, Katharla
- Hyman, I., Gurure, S., & Mason, R. (2008). The Impact of Migration on Marital Relationships: A Study of Ethiopian Immigrants in Toronto. *Journal of Comparative Family Studies*, 39(2), 149–163.
- Icart, J.-C. (2017). La migration haïtienne dans le monde : Entre gens de bateau, apatrides et migrants environnementaux. *Chemins Critiques*, 6(1), 57–74.
- Icart, L. (2006). Haïti-en-Québec : notes pour une histoire. *Ethnologies*, 28(1), 45–79. <https://doi.org/10.7202/014148ar>
- Jean-Pierre, M. (2014). *Les perceptions de la sexualité de couples de femmes haïtiennes immigrantes au Québec : Pour une exploration des rapports hommes femmes en Haïti*. Montréal, Université de Montréal.
- Jean Simon, D., Joissaint, K., N'Gou, Mb. D., Joseph, G., & Tokpovi, V. C. K. (2023). La féminisation de chefs de ménage à Haïti. *Études Caribéennes*, 56. <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.29921>
- Joachim, B. (1979). *Les racines du sous-développement en Haïti : la formation sociale d'Haïti des Conquistadores aux marines*. Port-au-Prince, Imprimerie Deschamps.
- Kanaiaupuni, S. M. (1995). *Review of Gendered Transitions : Mexican Experiences of*

- Immigration by Pierrette Hondagneu-Sotelo. *American Journal of Sociology*, 101(1), 253–255.
- Kapp, S. (2015). *La sociologie*. Paris, Nathan.
- Kaufmann, J.-C. (2021). *La formation du couple*. In *Sociologie du couple*. Paris, Presses Universitaires de France
- Kergoat, D. (2001). *Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe*. In *Genre et économie : un premier éclairage*. <https://doi.org/https://doi.org/10.4000/books.iheid.5419>.
- Kergoat, D. (2001a). *Le rapport social de sexe*. *Actuel Marx*, n°30(2), 85. <https://doi.org/10.3917/amx.030.0085>
- Kimlzuka, N., & Taniguchi, M. (1986). *Structure familiale et pouvoir conjugal dans les familles haïtiennes de Montréal*. *Canadian Ethnic Studies*, 34(10), 1986.
- King, R. (2011). *Theories and Typologies of Migration: An Overview and a Primer* Willy Brandt Series of Working Papers in International Migration and Ethnic Relations. *Higher Education*, 8(3), 11–43.
- Labelle, M., Larose, S., & Piché, V. (1983). *Émigration et immigration : les Haïtiens au Québec*. *Sociologie et Sociétés*, 15(2), 73–88. Doi : <https://doi.org/10.7202/001394ar>
- Ladouceur, R. L. (1994). *Les épouses et le travail domestique : une lecture des textes de Christine Delphy*. Ottawa, Université d'Ottawa.
- Lamaute-Brisson, Nathalie. (2010). *Économie des soins aux enfants en Haïti : prestataires, ménages et parenté*. CEPAL – Serie Mujer y Desarrollo, 95. <https://doi.org/10.31381/iusinkarri.vn2.78>
- Le Groupe des 13. (2018). *Les mouvements des femmes au Québec : acteurs incontournables de changement social*. *Nouveaux Cahiers Du Socialisme*, 20, 90–97. <https://id.erudit.org/iderudit/89270ac>
- Linteau, P.-A. (1999). *Un débat historiographique : l'entrée du Québec dans la modernité et la signification de la révolution tranquille*. *Casa Editrice Leo S. Olschki*, 37, 73-87
- Louis, E. (2007). *La famille et l'école dans la socialisation et devant l'auto-socialisation des filles et des garçons en Haïti.*, Laval, Université Laval.
- Louis-Juste, J. A. (2008, July 21). *Famille patriarcale « indépendante » et Société capitaliste dépendante en Haïti : quelles médiations sociales ?* Aterpress. <https://www.alterpresse.org/spip.php?article7495>. Consulté le 10 janvier 2025

- Lubin, I. (2002). Un regard sur la domesticité juvénile en Haïti. *Refuge*, 20(2), 45-51
- McAuliffe, M., & Oucho, L. A. (2024). État de la migration dans le monde 2024. Organisation Internationale Pour Les Migrations (OIM). <https://doi.org/10.18356/bf295d17-fr>
- Meintel, D., Labelle, M., Turcotte, G., & Kempeneers, M. (1985). La nouvelle double journée de travail des femmes immigrantes au Québec. *Revue Internationale d'action*, 14, 33–44. <https://doi.org/doi.org/10.7202/1034507ar>
- Michel, J. N. (2021). Les transformations des rôles sociaux de sexe chez les étudiants internationaux haïtiens vivant en couple au Canada. Université d'Ottawa.
- Morelli, A., & Gubin, E. (2004). Pour une histoire européenne des femmes migrantes. *Sextant*, 21–22, 7–15.
- République d'Haïti. (MSPP) Ministère de la Sante Publique et de la Population. (2002). Profil des femmes en Haïti : Résultats de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services EMMUS-III 2000.
- Nations Unies. (2008). Réponses aux problèmes et aux questions à traiter lors de l'examen du rapport unique (valant rapport initial, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième et septième rapport périodique). In CEDAW.
- Neptune-Anglade, M. (1988). Du travail domestique comme deuxième journée de travail des Haïtiennes. *Recherches Féministes*, 1(2), 39–52. <https://doi.org/10.7202/057514ar>
- OFPRA (Office Français de Protection des R réfugiés et Apatrides). (2017a). Haïti : Les violences faites aux femmes. [https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=59bbdb804&skip=0&query=Haiti and gender](https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=59bbdb804&skip=0&query=Haiti+and+gender)
- OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides). (2017). Rapport de mission en République d'Haïti. (OFPRA). [https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=59bbb8d74&skip=0&query=Haiti and gender](https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain?page=search&docid=59bbb8d74&skip=0&query=Haiti+and+gender)
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (3^e éd). Paris, Arman Colin
- Pelletier, R. (1992). “ La Révolution tranquille.” Dans G. Daigle & G . Rocher (Dir.), *Le Québec en Jeu. Comprendre les grands défis* (pp. 609-624). Montréal, Les presses de l'Université de Montréal
- Perruchoud, R. (2007). Glossaire de la Migration. *Droit International de La Migration*, 104. <http://www.iom.int>

- Pierre-Charles, G. (2003). Evolution historique de l'Economie d'Haïti : de l'impulsion créatrice à la dégradation. *Présence Africaine*, 19(5), 57-65
- Pierre-Jérôme, M. (1970). Problème de la croissance économique d'Haïti [Maîtrise en Economie]. Université d'Ottawa.
- Potvin, M. (2007a). La réciprocité des regards entre deux générations d'origine haïtienne au Québec. *Migrations Société*, N° 113(5), 169–206. <https://doi.org/10.3917/migra.113.0169>
- Puech, I. (2005). 21. Le non-partage du travail domestique. *Femmes, Genre et Sociétés*, 176–183. <https://doi.org/10.3917/DEC.MARUA.2005.01.0176>
- Rigoni, I. (2001a). Migration et mutation des rapports familiaux. *Cahiers Du Genre*, n° 30(1), 103–120. <https://doi.org/10.3917/cdge.030.0103>
- Rigoni, I. (2001b). Migration et mutation des rapports familiaux. *Cahiers Du Genre*, n° 30(1), 103–120. <https://doi.org/10.3917/cdge.030.0103>
- Rouillard, J. (1998). La révolution tranquille : Rupture ou tournant. *Journal of Canadian Studies*, 32(4), 23–51.
- Safi, M. (2006). The immigrant integration process in France: Inequalities and segmentation. In *Revue Française de Sociologie* (Vol. 47, Issue 1). <https://doi.org/10.3917/rfs.471.0003>
- Saint-victor, A. (2018). De l'exil à la communauté. Une histoire de l'immigration haïtienne à Montréal. Université du Québec à Montréal.
- Smadja, É. (2011). La notion de travail de couple. In *Le couple et son histoire* (PUF, pp. 213–240).
- Smadja, E. (2011). *The Couple: A pluridisciplinary story*. Routledge.
- Sofer, C. (1985). La division du travail entre hommes et femmes. Dans *Formation Emploi*. . *Economica*.
- Statistique Canada. (2022). Les immigrants représentent la plus grande en tant que Canadiens et continuent de façonner qui nous sommes part de la population depuis plus de 150 ans. *Le Quotidien*, 11.
- Thobani, S. (2007). Exalted subjects: Studies in the making of race and nation in Canada. *Canadian Woman Studies/Les Cahiers de la Femme*, 26(3,4), 233-234
- Toussaint, G. (2011). La participation politique des femmes haïtiennes. Université du Québec à Montréal.
- Tremblay, G., Villeneuve, P., & Émond, D. (2015). Où en sont les hommes québécois en 2014 ?

Un sondage sur les valeurs, les rôles sociaux et la relation des hommes québécois avec les services. *Masculinité et société*.

Triadafilopoulos, T. (2023). Dismantling White Canada. Dans *Becoming Multicultural* (pp. 86–119). <https://doi.org/10.59962/9780774815680-005>

Turgeon, L. (1999). La grande absente. *La société civile au coeur des changements de la Révolution tranquille. Globe*, 2(1), 35–56.

UNFPA – Fonds des Nations Unies pour la Population. (2017). Faits et chiffres clés sur la situation des femmes en Haïti. Repéré à : <https://haiti.unfpa.org/fr/news/faits-et-chiffres-cl%C3%A9s-sur-la-situation-des-femmes-en-ha%C3%Afti-novembre-2017>. Consulté le 30 octobre 2024.

Xhaho, A., Çaro, E., & Bailey, A. (2021). Empowerment or a double burden? Work, family, and agency among Albanian migrant women in Greece. *Gender, Place and Culture*, 28(10), 823–843. <https://doi.org/10.1080/0966369X.2020.1817872>



Annnonce de recrutement des participants

Chèr.e participant.e,

Je m'appelle Orluche Fortin. Je suis étudiant en maîtrise en sociologie à l'Université d'Ottawa. À travers cette présente annonce, je sollicite votre participation à mon projet de recherche intitulé : « Les hommes, la migration et la transformation des rapports sociaux de sexe : le cas des migrants Haïtiens au Québec ».

Entre la fin du mois de mai et le début du mois de juin 2024, je prévois de recueillir des informations par le biais des entretiens individuels et avec des couples de migrants haïtiens résidant au Québec. Ces entretiens seront menés en présentiel ou à distance (Zoom, Hangouts, appel téléphonique), selon votre préférence.

Ainsi, je suis à recherche d'individus et des couples qui répondent aux critères d'inclusion suivants :

- Être migrant haïtien résidant au Québec
- Être membre d'un couple ayant vécu ensemble en Haïti avant de d'émigrer au Canada
- Parler couramment le français
- Avoir un emploi ou une activité rémunératrice

Vous pouvez participer en tant qu'individu ou en tant que couple. Votre participation se

fera sur une base totalement volontaire. Si cela vous intéresse de participer, veuillez contacter Orliche Fortin par courriel à ou par téléphone à pour planifier votre disponibilité. La sélection s'effectuera selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Les entretiens dureront chacun environ 60 à 80 minutes. Avec votre autorisation les entretiens seront enregistrés de manière à bien documenter les informations importantes que vous allez partager moi. Par ailleurs, pour respecter votre confidentialité, sachez que des dispositions importantes ont été prises à cet effet : votre nom ne sera jamais lié à vos réponses, car il sera substitué par un code ; les informations recueillies seront gardées dans un tiroir verrouillé et sauvegardé dans un fichier sécurisé.

Ce projet a reçu l'approbation éthique de l'université d'Ottawa m'habilitant à réaliser les entretiens.

Je reste à votre disposition pour tout contact.

Orliche Fortin

Courriel : ...

Téléphone : ...

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Faculté des sciences sociales | Faculty of Social Sciences

École d'études sociologiques et anthropologiques

GUIDE D'ENTRETIEN

Version française

Partie I : Expériences pré- migratoires

A. Famille et zone de résidence en Haïti

1. Vous êtes originaire de quel département d'Haïti ?
2. Ou viviez-vous avant de venir au Canada ?
3. En quel année avez-vous quitté Haïti ?
4. Avec qui vous viviez à la maison avant de venir au Canada ?
5. Combien de temps avez-vous vécu en compagnie de votre partenaire ?
6. Avez-vous des enfants ? Combien d'enfant avez-vous ?
7. Aviez- vous des enfants en Haïti ? Combien ?

B. Occupation en Haïti

8. Quelle était votre profession en Haïti ?
9. Quelle activité rémunérée avez-vous effectuée en Haïti ?

C. La prise de décision

10. Qui d'habitude prenait les décisions importantes au niveau du ménage ?
11. Qui savait prendre les décisions concernant les dépenses pour la nourriture du ménage ?
12. Qui prenait les décisions concernant l'achat d'un bien comme une maison, un terrain, des animaux ?

D. La répartition des tâches domestiques au sein du couple

13. Comment le couple répartissait-il les tâches domestiques ?
14. Qui s'occupait de faire la lessive dans la maison ?
15. Qui préparait à manger ?
16. Qui prenait soin des enfants ?
17. Qui était responsable d'emmener les enfants à l'école/l'hôpital ?
18. Il y a-t-il d'autres personnes extérieures à votre ménage qui aidaient à faire ces activités ?
19. Qui était responsable de subvenir aux besoins financiers de la maison ?

Partie II : expériences post-migratoires

A. Famille au Québec

20. Avec qui vous viviez à la maison ?

21. Avez-vous vécu avec votre partenaire en Haïti ?

B. Occupation en Haïti

22. Quelle est votre profession ?

23. Quelle activité rémunératrice effectuez-vous ?

C. La prise de décision

24. Qui d'habitude prends les décisions importantes au niveau du ménages ?

25. Qui prends les décisions relatives aux dépenses pour la nourriture du ménage ?

26. Qui prends les décisions concernant l'achat d'un bien comme une maison, un terrain, un véhicule ?

27. Comment sont prises les décisions dans la famille ?

D. Le partage des tâches domestiques

28. Comment le ménage répartit-il les tâches domestiques ?

29. Qui s'occupe de faire la lessive/vaisselle dans la maison ?

30. Qui prépare à manger ?

31. Qui prends soin des enfants ?

32. Qui s'occupe d'emmener les enfants à l'école/l'hôpital ?

33. Il y a-t-il d'autres personnes extérieures à votre ménage qui aident à faire ces activités ?

34. Qui est responsable de subvenir aux besoins financiers de la maison ?

E. Explication des changements dans la distribution des tâches

35. Comment concevez-vous la distribution des tâches domestiques dans votre foyer ?

36. Comment comparez-vous cette distribution par rapport la façon dont c'était en Haïti ?

37. Qu'est-ce qui a changé selon vous ?

38. Qu'est qui explique ce changement ?

F. Réaction du partenaire masculin au changement des rapports sociaux de sexe

2. Comment votre partenaire a-t-il vécu ces changements ?

3. Comment avez-vous vécu ces changements ?

4. Comment avez-vous /votre partenaire réagi par rapport à ces changements ?

5. Est-ce ce les changements vous ont faits adopter de nouveaux comportements ?

Si oui, lesquels ?

6. Comment ces changements ont-ils agi sur votre relation de couple ?

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

Faculté des sciences sociales | Faculty of Social Sciences

École d'études sociologiques et anthropologiques

GUIDE D'ENTRETIEN

Version Créole

A. Famille et zone de résidence en Haïti

1. Nan ki departman an Ayiti ou soti?
2. Ki kote ou te rete anvan ou vin Kanada?
3. Nan ki ane ou te kite Ayiti?
4. Ak ki moun ou tap viv lakay ou anvan ou vin Kanada?
5. Konbyen tan ou te viv ak patnè ou a?
6. Ou gen pitit? Konbyen pitit ou genyen?
7. Eske ou te gen pitit ann Ayiti? Konbyen?

B. Occupation en Haïti

1. Ki pwofesyon ou te genyen an Ayiti?
2. Ki aktivite ou te fè ann Ayiti pou rantre lajan?

C. La prise de décision

1. Ki moun ki konn pran desizyon enpòtan yo nan kay la?
2. Ki moun ki te responsab pou pran desizyon konsènan depans manje nan kay la?
3. Ki moun ki te pran desizyon konsènan achte yon pwopriyete tankou yon kay, tè, bèt?

D. La répartition des tâches domestiques au sein du couple

1. Ki jan koup la te divize travay nan kay la?
2. Ki moun ki te fè lesiv la nan kay la?
3. Ki moun ki t ap prepare manje?
4. Ki moun ki te okipe timoun yo?
5. Ki moun ki te responsab pou mennen timoun yo lekòl/lopital?
6. Èske gen lòt moun andeyò lakay ou ki ede ak aktivite sa yo?
7. Ki moun ki te responsab pou bay sipò finansye pou kay la?

Partie II : expériences post-migratoires

A. Famille au Québec

1. Ak ki moun ou ap viv lakay ou?
2. Èske w tap viv ak patnè w la an Ayiti?

B. Occupation au Québec

1. Ki pwofesyon ou genyen isit la ?

2. Ki aktivite ou fè pou fè rantre lajan?

C. La prise de décision

1. Ki moun ki konn pran desizyon enpòtan nan kay la?
2. Ki moun ki pran desizyon konsènan depans manje nan kay la?
3. Ki moun ki pran desizyon konsènan achte yon pwopriyete tankou yon kay, tè, yon machin?
4. Ki jan yo pran desizyon nan fanmi an?

D. Le partage des tâches domestiques

1. Ki jan kay la distribye travay domestik yo?
2. Ki moun ki fè lesiv/asyèt nan kay la?
3. Kiyès k ap fè manje?
4. Ki moun ki pran swen timoun yo?
5. Ki moun ki mennen timoun yo lekòl/lopital?
6. Èske gen lòt moun andeyò lakay ou ki ede ak aktivite sa yo?
7. Ki moun ki responsab pou bay sipò finansye pou kay la?

E. Explication des changements dans la distribution des taches

1. Ki jan ou wè distribisyon travay nan kay la lakay ou?
2. Ki jan ou konpare distribisyon sa a ak jan li te ye ann Ayiti?
3. Ki jan ou konpare distribisyon sa a ak jan li te ye ann Ayiti?
4. Ki jan ou konpare distribisyon sa a ak jan li te ye ann Ayiti?

5. Kisa w panse ki chanje?
6. Kisa ki eksplike chanjman sa a?

F. Réaction du partenaire masculin au changement des rapports sociaux de sexe

1. Ki jan patnè w fè eksperyans chanjman sa yo?
2. Ki jan ou te fè eksperyans chanjman sa yo?
3. Kijan oumenm oswa patnè w te reyaji devan chanjman sa yo?
4. Èske chanjman yo fè ou adopte nouvo konpòtman? Si wi, kiyès yo?
5. Ki jan chanjman sa yo te afekte relasyon w?

08/05/2024

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE | CERTIFICATE OF ETHICS APPROVAL

Numéro du dossier / Ethics File Number

S-04-24-10279

Titre du projet / Project Title

Les hommes, la migration et la transformation des rapports sociaux de sexe: Le cas des migrants Haïtiens au Québec

Type de projet / Project Type

Thèse de maîtrise / Master's thesis

Statut du projet / Project Status

Approuvé / Approved

Date d'approbation (jj/mm/aaaa) / Approval Date (dd/mm/yyyy)

08/05/2024

Date d'expiration (jj/mm/aaaa) / Expiry Date (dd/mm/yyyy)

07/05/2025

Équipe de recherche / Research Team

**Chercheur /
Researcher**

Affiliation

Role

Olriche FORTIN

Département de sociologie et d'anthropologie / Department of Sociology and Anthropology

Chercheur Principal / Principal Investigator

Abdoulaye GUEYE

Département de sociologie et d'anthropologie / Department of Sociology and Anthropology

Superviseur / Supervisor

Conditions spéciales ou commentaires / Special conditions or comments

550, rue Cumberland, pièce 154 550 Cumberland Street, Room 154
Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • ethique@uOttawa.ca / ethics@uOttawa.ca
www.recherche.uottawa.ca/deontologie | www.recherche.uottawa.ca/ethics

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

Le Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'Université d'Ottawa, opérant conformément à l'*Énoncé de politique des Trois conseils* (2014) et toutes autres lois et tous règlements applicables, a examiné et approuvé la demande d'éthique du projet de recherche ci-nommé.

L'approbation est valide pour la durée indiquée plus haut et est sujette aux conditions énumérées dans la section intitulée "Conditions Spéciales ou Commentaires". Le formulaire « Renouvellement ou Fermeture de Projet » doit être complété quatre semaines avant la date d'échéance indiquée ci-haut afin de demander un renouvellement de cette approbation éthique ou afin de fermer le dossier.

Toutes modifications apportées au projet doivent être approuvées par le CÉR avant leur mise en place, sauf si le participant doit être retiré en raison d'un danger immédiat ou s'il s'agit d'un changement ayant trait à des éléments administratifs ou logistiques du projet. Les chercheurs doivent aviser le CÉR dans les plus brefs délais de tout changement pouvant augmenter le niveau de risque aux participants ou pouvant affecter considérablement le déroulement du projet, rapporter tout événement imprévu ou indésirable et soumettre toute nouvelle information pouvant nuire à la conduite du projet ou à la sécurité des participants.

The University of Ottawa Research Ethics Board, which operates in accordance with the *Tri-Council Policy Statement* (2014) and other applicable laws and regulations, has examined and approved the ethics application for the above-named research project.

Ethics approval is valid for the period indicated above and is subject to the conditions listed in the section entitled "Special Conditions or Comments". The "Renewal/Project Closure" form must be completed four weeks before the above-referenced expiry date to request a renewal of this ethics approval or closure of the file.

Any changes made to the project must be approved by the REB before being implemented, except when necessary to remove participants from immediate endangerment or when the modification(s) only pertain to administrative or logistical components of the project. Investigators must also promptly alert the REB of any changes that increase the risk to participant(s), any changes that considerably affect the conduct of the project, all unanticipated and harmful events that occur, and new information that may negatively affect the conduct of the project or the safety of the participant(s).

Germain ZONGO

Responsable d'éthique en recherche / Protocol Officer

Pour/For **Barbara GRAVES** Président(e) du/ Chair of the **Comité d'éthique de la recherche en sciences sociales et humanités / Social Sciences and Humanities Research Ethics Board**

550, rue Cumberland, pièce 154 Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada 550 Cumberland Street, Room 154 Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • ethique@uOttawa.ca / ethics@uOttawa.ca
www.recherche.uottawa.ca/deontologie | www.recherche.uottawa.ca/ethics

Formulaire de consentement Entretien de couple

Titre du projet : Migration et la transformation des rapports Sociaux de sexe : Le cas des migrants
Haïtiens au Québec

Projet de maîtrise dirigé par le professeur Abdoulaye Gueye

Chercheuse principale

Olrache Fortin
École d'études sociologiques et anthropologiques
Université d'Ottawa

Directeur de thèse

Dr. Abdoulaye Gueye, Professeur
École d'études sociologiques et anthropologiques
Université d'Ottawa

Invitation à participer : Invitation à participer à la recherche citée ci-dessus qui est menée par Olrache Fortin

But de l'étude : Cette étude se donne pour objectif de comprendre comment les couples haïtiens hétérosexuels du Québec négocient la transformation des rapports sociaux de sexe. Plus spécifiquement, elle cherche à comprendre comment les hommes migrants haïtiens du Québec réagissent à la transformation des rapports sociaux de sexe et la redistribution du travail domestique au sein des couples.

Participation : Ma participation consistera à participer à un entretien de couple pendant lequel je discute avec le chercheur et mon/ma conjoint/e à propos de mon expérience de couple migrant haïtien ayant vécu en couple en Haïti et au Québec. La discussion se porte sur les thèmes suivants : la prise de décision au niveau du couple dans la période pré et post migratoire, la répartition du travail

domestique au sein du couple, le changement des rapports sociaux de sexe et ses implications dans le couple. L'entretien peut se réaliser sur une ou deux séances selon le besoin et ma disponibilité. Les séances n'excéderont pas

une durée quatre-vingts minutes. L'entretien peut être enregistré avec mon accord. Au cas où je souhaiterais participer à la recherche sans être enregistré, l'étudiant prendra des notes écrites. Dans le cas des entretiens à distance, si je ne souhaite pas être enregistré, selon ma disponibilité l'étudiant peut proposer un entretien en présentiel car sans l'enregistrement le consentement ne pourra pas être documenté à distance. Après son déroulement, l'entretien sera transcrit et analysé.

Risques : Je comprends que ma participation à cette recherche implique que je communique de l'information personnelle et que j'expose mon point de vue. Il est possible qu'elle crée des risques possibles d'inconfort émotionnel. J'ai reçu l'assurance du chercheur que des mesures sont prises en vue de minimiser ces risques. Des mesures sont prises pour minimiser lesdits risques : j'ai l'option de refuser de répondre, de me retirer de l'étude si je le souhaite, le chercheur a la responsabilité de me remettre une liste de ressources d'aide psychologique ou émotionnelle.

Bienfaits : Ma participation à cette recherche peut provoquer une prise de conscience qui favorise une meilleure collaboration au sein du couple. Ma participation me permettra également de partager mon expérience en tant que migrant haïtien et contribuer à l'avancement de savoir sur les rapports sociaux de sexe au sein des couples de migrants haïtiens du Québec.

Confidentialité et vie privée : Le chercheur m'a donné l'assurance qu'il traitera les informations que je partagerai avec lui de façon strictement confidentielle. Cependant il précise qu'il ne peut pas garantir que mon/ma conjointe fera de même. Il m'invite donc à ne pas divulguer les informations partagées par mon/ma conjoint/e dans le cadre de cet entretien. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que dans le cadre de son projet de thèse de maîtrise et selon le respect de la confidentialité. La recherche ne divulguera ni l'identité des participants ni les indices pouvant permettre l'identification des participants. Pour identifier les participants le chercheur utilisera des pseudonymes et attribuera à chacun un code unique en fonction de leur nom. La seule autre personne qui aura accès aux indices des participants sera son directeur de thèse qui aura accès aussi aux entretiens.

Conservation des données : Les données recueillies (les enregistrements audios, les transcriptions des verbatim, les guides d'entretien, les notes du chercheur, les formulaires de consentement) seront conservées de façon sécurisée dans un armoire fermé à clé et dans un ordinateur possédant un mot de passe (partagé par le chercheur et son superviseur) et pour une durée limitée de cinq ans à partir du début du terrain. Les données recueillies (transcription verbatim et enregistrement entretiens) seront également conservées de façon sécuritaire sur le compte OneDrive du chercheur.

Participation volontaire : Ma participation à cette recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps, de refuser de répondre à toute question à laquelle je ne veux pas répondre sans subir de conséquences négatives. Si je choisis de me retirer de l'étude, les données collectées jusqu'à ce moment seront détruites et ne seront donc pas utilisées.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec le chercheur ou son directeur de thèse.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de Université d'Ottawa au +1 (613) 562- 5387 ou ethique@uottawa.ca.

Le chercheur me recommande de conserver une copie du formulaire de consentement.

Acceptation : En choisissant la phrase ci-dessous, je consens ou ne consens pas à participer à cette recherche.

- Oui, je veux participer.
- Non, je ne veux pas participer.
- J'accepte que l'entrevue soit enregistrée
- Je refuse que l'entrevue soit enregistrée

Nom du chercheur

Signature _____

Date _____

Nom du participant

Signature _____

Date _____

Formulaire de consentement Entretien individuel

Titre du projet : Migration et la transformation des rapports
Sociaux de sexe : Le cas des migrants Haïtiens au Québec

Projet de maîtrise dirigé par le professeur Abdoulaye Gueye

Chercheuse principale

Olrache Fortin
École d'études sociologiques et anthropologiques
Université d'Ottawa

Directeur de thèse

Dr. Abdoulaye
Gueye Professeur
École d'études sociologiques et anthropologiques
Université d'Ottawa

Invitation à participer : Invitation à participer à la recherche citée ci-dessus qui est menée par Olrache Fortin

But de l'étude : Cette étude se donne pour objectif de comprendre comment les couples haïtiens hétérosexuels du Québec négocient la transformation des rapports sociaux de sexe. Plus spécifiquement, elle cherche à comprendre comment les hommes migrants haïtiens du Québec réagissent à la transformation des rapports sociaux de sexe et la redistribution du travail domestique au sein des couples.

Participation : Ma participation consistera à participer à un entretien individuel pendant lequel je discuterai avec le chercheur à propos de mon expérience en tant que migrant haïtien ayant vécu en couple en Haïti et au Québec. La discussion se portera sur les thèmes suivants : la prise de décision au niveau du couple dans la période pré et post migratoire, la répartition du travail domestique au sein du couple, le changement des rapports sociaux de sexe et ses implications dans le couple. L'entretien peut se réaliser sur une ou deux séances selon le besoin et ma disponibilité. Les séances n'excéderont pas une durée

quatre-vingts minutes. L'entretien peut être enregistré avec mon accord. Au cas où je souhaiterais participer à la recherche sans être enregistré, l'étudiant prendra des notes écrites. Dans le cas des entretiens à distance, si je ne souhaite pas être enregistré, selon ma disponibilité l'étudiant peut proposer un entretien en présentiel car sans l'enregistrement le consentement ne pourra pas être documenté à distance. Après son déroulement, l'entretien sera transcrit et analysé.

Risques : Je comprends que ma participation à cette recherche implique que je communique de l'information personnelle et que j'expose mon point de vue. Il est possible qu'elle crée des risques possibles d'inconfort émotionnel. J'ai reçu l'assurance du chercheur que des mesures sont prises en vue de minimiser ces risques. Des mesures sont prises pour minimiser lesdits risques : j'ai l'option de refuser de répondre, de me retirer de l'étude si je le souhaite, le chercheur a la responsabilité de me remettre une liste de ressources d'aide psychologique ou émotionnelle.

Bienfaits : Ma participation à cette recherche peut provoquer une prise de conscience qui favorise une meilleure collaboration au sein du couple. Ma participation me permettra également de partager mon expérience en tant que migrant haïtien et contribuer à l'avancement de savoir sur les rapports sociaux de sexe au sein des couples de migrants haïtiens du Québec.

Confidentialité et vie privée : Le chercheur m'a donné l'assurance qu'il traitera l'information que je partagerai avec lui de façon strictement confidentielle. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que dans le cadre de son projet de thèse de maîtrise et selon le respect de la confidentialité. La recherche ne divulguera ni l'identité des participants ni les indices pouvant permettre l'identification des participants. Pour identifier les participants le chercheur utilisera des pseudonymes et attribuera à chacun un code unique en fonction de leur nom. La seule autre personne qui aura accès aux indices des participants sera son directeur de thèse qui aura accès aussi aux entretiens.

Conservation des données : Les données recueillies (les enregistrements audios, les transcriptions des verbatim, les guides d'entretien, les notes du chercheur, les formulaires de consentement) seront conservées de façon sécurisée dans un armoire fermée à clé et dans un ordinateur possédant un mot de passe (partagé par le chercheur et son superviseur) et pour une durée limitée de cinq ans à partir du début du terrain. Les données recueillies (transcription verbatim et enregistrement entretiens) seront également conservées de façon sécuritaire sur le compte OneDrive du chercheur.

Participation volontaire : Ma participation à cette recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps, de refuser de répondre à toute question à laquelle je ne veux pas répondre sans subir de conséquences négatives. Si je choisis de me retirer de l'étude, les données collectées jusqu'à ce moment seront détruites et ne seront donc pas utilisées.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec le chercheur ou son directeur de thèse.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de Université d'Ottawa au +1 (613) 562-5387 ou ethique@uottawa.ca.

Le chercheur me recommande de conserver une copie du formulaire de consentement.

Acceptation : En choisissant la phrase ci-dessous, je consens ou ne consens pas à participer à cette recherche.

- Oui, je veux participer.
- Non, je ne veux pas participer.
- J'accepte que l'entrevue soit enregistrée
- Je refuse que l'entrevue soit enregistrée

Nom du chercheur

Nom du participant

Signature _____

Signature _____

Date _____

Date _____

Ressources disponibles gratuitement

- 1) Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, 360, rue St-jacques, 2e étage Montréal, QC, H2Y1P5, Téléphone : 5148735146, Courriel : information@cdpdj.qc.ca ; Site : cdpdj.qc.ca ;
- 2) Association des Centres d'Ecoute Téléphonique du Québec, Téléphone pour tout le Québec : 1 800 567 9699, Urgence : 811 pour obtenir de l'aide en santé mentale , Montréal : 5142782130, 514 982 0333, 1855 ENLIGNE (365-4463), Site : www.entraide.org
Gatineau-Ottawa : 8197753223, 6137416433, Site : www.telaideoutaouais.ca
- 3) Peggy Larose, Coordonnatrice Accueil et Intégration à La Maison d'Haïti, 3245 Av. Émile-Journault, Montréal, QC H1Z 0B1, Téléphone : (514) 326-3022 poste 221 ;
- 4) Fondation Douglas (Recherche et soins en santé mentale), 6875, boulevard La Salle, Montréal, QC, H4H 1R3, Canada, (514)762-3003, courriel : fondation@douglas.mcgill.ca